

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, October 2, 2012 (in camera)
Wednesday, October 3, 2012

Le mardi 2 octobre 2012 (à huis clos)
Le mercredi 3 octobre 2012

Issue No. 24

Fascicule n° 24

Consideration of a draft agenda (future business)

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

Consideration of a draft report

Étude d'une ébauche de rapport

First meeting on:

Bill S-205, An Act to amend
the Income Tax Act
(carbon offset tax credit)

Première réunion concernant :

Le projet de loi S-205,
Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu
(crédit d'impôt pour compensation de carbone)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Hervieux-Payette, P.C.
Callbeck	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Carignan)
(or Tardif)	Mitchell
Dagenais	Nancy Ruth
Demers	Neufeld
Gerstein	Peterson

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Finley (*October 3, 2012*).

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator McInnis (*October 3, 2012*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Bellemare (*October 3, 2012*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Ringuette (*October 2, 2012*).

The Honourable Senator Bellemare replaced the Honourable Senator Eaton (*September 25, 2012*).

The Honourable Senator McInnis replaced the Honourable Senator Runciman (*September 25, 2012*).

The Honourable Senator Gerstein replaced the Honourable Senator Mockler (*June 26, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Hervieux-Payette, C.P.
Callbeck	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Carignan)
(ou Tardif)	Mitchell
Dagenais	Nancy Ruth
Demers	Neufeld
Gerstein	Peterson

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 3 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénateur McInnis (*le 3 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénateur Bellemare (*le 3 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Ringuette (*le 2 octobre 2012*).

L'honorable sénateur Bellemare a remplacé l'honorable sénateur Eaton (*le 25 septembre 2012*).

L'honorable sénateur McInnis a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 25 septembre 2012*).

L'honorable sénateur Gerstein a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 26 juin 2012*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, May 9, 2012:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill S-205, An Act to amend the Income Tax Act (carbon offset tax credit).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 9 mai 2012 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour compensation de carbone).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 2, 2012
(66)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day, at 9:35 a.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette and Smith (*Saurel*) (12).

In attendance: Terrence Thomas, Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Garey Ris, Communications Consultant/Editor.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2011, the committee continued its study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 5.*)

Pursuant to rule 12-16 (1)(d), the committee considered a draft agenda (future business) and a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the Honourable Senator JoAnne L. Buth be named the third member of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

At 11:40 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2012
(67)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Dagenais, Day, Demers, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson and Smith (*Saurel*) (12).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 2 octobre 2012
(66)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 35, dans la pièce 705 de l'immeuble Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Day, Finley, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette et Smith (*Saurel*) (12).

Également présents : Terrence Thomas, Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Garey Ris, consultant en communications et réviseur.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs) et une ébauche de rapport.

Il est convenu de permettre au personnel des sénateurs de demeurer dans la pièce.

Il est convenu de nommer l'honorable sénateur JoAnne L. Buth troisième membre du Sous-comité du programme et de la procédure.

À 11 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2012
(67)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Dagenais, Day, Demers, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson et Smith (*Saurel*) (12).

In attendance: Marc Leblanc, Édison Roy-César, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, May 9, 2012, the committee began its examination of Bill S-205, An Act to amend the Income Tax Act (carbon offset tax credit).

WITNESSES:

The Honourable Senator Grant Mitchell, sponsor of the bill.

Department of Finance Canada:

Sean Keenan, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

Suzanne White, Chief, Resources, Energy and Environment, Economic Development and Corporate Finance Branch.

The Honourable Senator Mitchell made a statement and answered questions.

At 7:47 p.m., the committee suspended.

At 7:52 p.m., the committee resumed.

Mr. Keenan made a statement, and together with Ms. White, answered questions.

At 8:28 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

Également présents : Marc Leblanc et Édison Roy-César, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 9 mai 2012, le comité entreprend son étude du projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour compensation de carbone).

TÉMOINS :

L'honorable sénateur Grant Mitchell, parrain du projet de loi.

Ministère des Finances Canada :

Sean Keenan, directeur, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

Suzanne White, chef, Ressources, énergie et environnement, Direction du développement économique et finances intégrées.

L'honorable sénateur Mitchell fait un exposé, puis répond aux questions.

À 19 h 47, la séance est suspendue.

À 19 h 52, la séance reprend.

M. Keenan fait un exposé puis, avec l'aide de Mme White, répond aux questions.

À 20 h 28, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, October 3, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the substance of Bill S-205, an Act to amend the Income Tax Act (carbon offset tax credit).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honorable senators, this evening, we will begin our study of Bill S-205, an Act to amend the Income Tax Act (carbon offset tax credit).

[*English*]

Bill S-205 seeks to amend the Income Tax Act to provide for a new non-refundable tax credit for carbon offset purchases.

As honourable senators know, a bill with the letter “S” before it indicates that it was introduced in the Senate; and the fact that it is a larger number, like 205, is a fairly good indication that it is a private member’s bill as opposed to a government bill.

We will begin by hearing from the sponsor of the bill in the Senate, the Honourable Grant Mitchell, who will provide us with an overview of the bill and why he believes that this bill is timely.

[*Translation*]

Hon. Grant Mitchell, Sponsor of the Bill: Honorable senators, it is a pleasure for me to be here before your committee. I believe that this is only the second time I find myself on this side of the table.

[*English*]

It is a wonderful experience. I thank the committee for hearing me in respect of my bill, and I thank the government in particular for allowing this bill to pass second reading and come before the committee. It is the second time that I have been on this side and the first time I have ever had one of my bills come this far. I am pretty excited about it.

I will explain briefly what this bill does, give you some of the advantages of the bill, and address some of the concerns that were raised very well in debate at second reading. Then I would like to open it up and take your questions. I will be as brief as possible in those first two or three tasks.

The bill is a non-refundable tax credit that would encourage individuals, particularly families — children and parents — to do something constructive and effective about reducing greenhouse gas emissions and contributing to solutions for the climate change issue. It is very much premised upon the government’s very successful sports tax credit, which gives a 15 per cent tax

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd’hui, à 18 h 45, pour étudier la teneur du projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi de l’impôt sur le revenu (crédit d’impôt pour compensation de carbone).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, ce soir, nous allons commencer notre étude du projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi de l’impôt sur le revenu (crédit d’impôt pour compensation de carbone).

[*Traduction*]

Le projet de loi S-205 vise à modifier la Loi de l’impôt sur le revenu en vue de créer un nouveau crédit d’impôt pour l’achat de titres de compensation de carbone.

Comme les honorables sénateurs le savent, un projet de loi précédé de la lettre S indique qu’il a été présenté au Sénat; et le fait qu’il s’agisse d’un nombre élevé, soit 205, laisse entendre de façon assez sûre qu’il s’agit d’un projet de loi d’initiative parlementaire plutôt qu’un projet de loi émanant du gouvernement.

Nous allons d’abord écouter le parrain du projet de loi au Sénat, l’honorable Grant Mitchell, qui va nous donner un aperçu du projet de loi et nous expliquer pourquoi il arrive à point nommé.

[*Français*]

L’honorable Grant Mitchell, parrain du projet de loi : Honorables sénateurs, c’est un plaisir pour moi d’être ici, devant votre comité. Je crois que ce n’est que la deuxième fois que je me trouve de ce côté-ci de la table.

[*Traduction*]

Il s’agit d’une expérience formidable. Je remercie le comité de m’avoir invité à parler de mon projet de loi et je remercie le gouvernement en particulier de l’avoir fait adopter en deuxième lecture et de lui avoir permis d’atterrir en comité. C’est la deuxième fois que je me retrouve du côté des témoins et la première qu’un de mes projets de loi parcourt autant de chemin. C’est très enthousiasmant.

Je vais vous expliquer brièvement l’objectif du projet de loi, vous énoncer certains de ses avantages et parler de certaines des inquiétudes qui ont très bien été débattues lors du débat en deuxième lecture. Je vous donnerai ensuite la parole et répondrai à vos questions. Je serai aussi bref que possible pour les deux ou trois premières étapes.

Le projet de loi prévoit la création d’un crédit d’impôt non remboursable qui encouragerait les particuliers et plus spécifiquement les familles — des enfants et leurs parents — à réaliser un projet constructif et efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour faire partie de la solution dans la lutte contre le changement climatique. Mon idée s’inspire

reduction up to \$500 to a family that invests in hockey skates, football equipment, or lessons in various sporting activities. It is not unlike the firefighters' tax credit. In fact, that model has very much inspired this model.

How this tax credit would work is that instead of buying hockey pads for a child, although they might do that too, a family could sit down and talk about what they can do together as a family to solve this problem that we accept about our greenhouse gas emissions. They could take some money and invest it with a farm, a small business, or a big business, although I think the focus would be most appropriate on a small business or farm, that will reduce carbon emissions that otherwise would not get reduced. This family would give them some money to invest in a technology, a process or a mechanism to reduce greenhouse gases, which they would not be able to do if they did not get that money.

We would limit the amount to probably a \$500 donation, contribution or investment each year and we would limit it to the first level of tax refund of 15 per cent. A family would get together and give \$500, and they would get \$75 back, just like they do now in the case of the sports tax credit.

How does that mechanism work? The offset and credit system is difficult to understand for many people. It is a complicated process, in some sense. However, if you are investing in a set of hockey pads and get a return for that investment, it is the same. In this case, you are simply investing in someone who will do something on your behalf to lower carbon emissions, and you will be encouraged to do so by receiving a tax reduction.

The cost of this is difficult to project, just as it was when we started down the road with the sporting tax credit. You simply do not know. Imagine that 1 million Canadian families, or 1 million individuals, decided to put up \$500 each. There would be \$500 million invested in farms and small businesses in Canada by families who might otherwise not have made that kind of investment; and the cost to the Canadian taxpayer would be \$75 million. At \$20 per tonne — the cost of reducing one tonne, which I will explain in a moment — that investment would reduce emissions by 20 million tonnes. That is almost 10 per cent of the government's 2020 target at very little expense to the government and at a huge leverage with \$500 million from Canadians who otherwise would not have invested money in that particular enterprise.

It is not insignificant. It is a relatively low cost to government. It is inspirational to families and individuals who want to do something and want to know that they can do something. It has all of those benefits.

grandement du crédit d'impôt pour la condition physique, un programme efficace du gouvernement qui offre une réduction fiscale de 15 p. 100 pour un montant maximal de 500 \$ à toute famille qui achète des patins de hockey, de l'équipement de football ou qui paie des cours d'activités physiques de toutes sortes. Ce crédit d'impôt ressemblerait au crédit d'impôt pour les pompiers. En fait, ce dernier a grandement influencé mon modèle.

Plutôt que d'acheter des jambières de hockey pour un enfant, bien qu'elle pourrait aussi effectuer cet achat, une famille pourrait discuter de ce qu'elle peut faire en tant que famille pour régler le problème des émissions de gaz à effet de serre, problème que nous reconnaissons. Une famille pourrait investir de l'argent auprès d'une exploitation agricole, une petite entreprise ou une grande entreprise — bien que je pense qu'il serait plus approprié de se concentrer sur les petites entreprises ou des exploitations agricoles — qui réduira ces émissions de carbone, cette réduction n'ayant pas été possible sans l'investissement. La famille verserait à l'entreprise de l'argent pour investir dans une technologie, un processus ou un mécanisme pour réduire les gaz à effet de serre; sans cet argent, l'investissement n'aurait pas été possible.

Le plafond du montant serait probablement de 500 \$ annuellement pour un don, une contribution ou un investissement, et on s'en tiendrait au premier palier de remboursement d'impôt de 15 p. 100. Une famille donnerait collectivement 500 \$ et recevrait 75 \$ en retour, tout comme c'est le cas présentement avec le crédit d'impôt pour la condition physique.

Comment le crédit d'impôt fonctionnerait-il? Pour nombre de gens, le système de compensation et de crédit est difficile à saisir. C'est en quelque sorte un processus compliqué. C'est toutefois le même processus qui s'applique quand on achète un ensemble de jambières de hockey et qu'on reçoit un remboursement pour cet investissement. Dans le cas de ma proposition, on versera simplement des sous à quelqu'un qui réalisera un projet au nom du donateur pour réduire des émissions de carbone; les contribuables seront incités à faire cet investissement en étant admissibles à une réduction fiscale.

Il est difficile d'en projeter le coût, comme cela l'a été pour le crédit d'impôt pour activité sportive. On ne le sait tout simplement pas. Imaginez qu'un million de familles canadiennes ou qu'un million de Canadiens décident d'investir chacun 500 \$. Ce serait 500 millions de dollars investis dans des fermes et petites entreprises au Canada par des familles qui, autrement, n'auraient pas fait ce genre d'investissement; il en coûterait 75 millions de dollars aux contribuables canadiens. Si le coût de réduction d'une tonne, coût que je vous expliquerai dans un moment, est de 20 \$, cet investissement permettrait de réduire les émissions de 20 millions de tonnes. C'est presque 10 p. 100 de la cible du gouvernement pour 2020, à très faible coût pour le gouvernement grâce à ces 500 millions de dollars provenant de Canadiens qui n'auraient pas autrement investi cet argent dans ces entreprises.

Ce n'est pas rien. Le coût est relativement faible pour le gouvernement. C'est une source d'inspiration pour les familles en particulier qui veulent agir et veulent savoir qu'ils ne sont pas impuissants. Cette mesure comprend tous ces avantages.

As an aside, a family of four in Canada produces roughly 25 tonnes of carbon per year in our daily lives, with driving our kids to school, cooking our food and so on. At \$20 a tonne, that would be \$500. Our family, a family of four, could be carbon neutral for \$500. That is a significant achievement.

That brings me to the next question, which is why did I come up with this idea? Some time ago I kept running up against this question: How is it that so many of us cannot seem to understand or grasp or accept the science and the challenge of climate change, and perhaps the risks and the dangers? I believe there are many reasons for that, but one that came to me, and one of the central reasons, is that if you actually accept it, it is almost overwhelming because it seems to be such a big problem. You are then confronted with the question: What can I do about it? If you cannot come up with an easy answer, it is easy to move back from that question.

If we could demonstrate to people, to children in particular, that there are things that individuals can do that can really have an impact and that we as individuals can really make a difference, we could educate, inspire and bring families together. This is for individuals and not for businesses. We could really accomplish something and move this along in an educational way. At the same time, we would increase investment, inspire technology, inspire creativity in the economy, create more jobs because of this extra money that is being invested, and in the longer term we would begin to develop — well, in the shorter term — a carbon market that would give us leverage when we start to deal with the regime of the United States when they get to that, as well as with international regimes. In fact, if the carbon market becomes effective there are all kinds of countries that require reductions of industry. They could bring money and invest in Canadian farms and businesses through our markets that would work effectively and function effectively, and begin to stimulate international foreign investment in Canada for a fundamentally good reason and good purpose. It has all of those advantages.

The concerns are not small and I do not diminish them, but one is the question of cost. The cost can absolutely be limited, just like the government decided to do with the fitness tax credit for equipment and sports. You can limit it to the first \$500 of investment in credits; you can limit it to the first 15 per cent, the first level of taxation. However, unlike the tax credit for sporting equipment, where you do not know until the end of the year how much it will cost you because everyone just submits receipts at the end of the year, in this case there will be relatively few providers of tax credits. You could assess every single day how many they are selling. You would know the exact cost every day online. You could press a button and there it would be and you could say, “We are getting too close; it is going to be too expensive.” If you put some limit on it you can just say, “We are going to stop doing it.”

Soit dit en passant, une famille de quatre au Canada produit environ 25 tonnes de carbone par année dans ses activités quotidiennes, comme amener les enfants à l'école en voiture, faire la cuisine, et tout le reste. À 20 \$ la tonne, cela ferait 500 \$. Notre famille, une famille de quatre, pourrait éliminer son empreinte carbone pour 500 \$. C'est tout un exploit.

Cela m'amène à la question suivante, à savoir pourquoi ai-je fait cette proposition? Depuis un certain temps, je me pose la question suivante : comment se fait-il que nous soyons si nombreux à ne pas comprendre ou reconnaître les preuves scientifiques du changement climatique et du défi, même des dangers qu'il représente? Il y a bien des raisons à cela, selon moi, mais l'une des principales explications, c'est que si vous reconnaissez l'existence du changement climatique, vous vous sentez dépassés par les événements car c'est un problème énorme. Vous vous demandez ce que vous pouvez faire et si vous ne trouvez pas de réponse, il est tentant de se réfugier dans le déni.

Si nous pouvions démontrer aux gens, aux enfants en particulier, que chacun peut prendre des mesures qui auront une véritable incidence et que chacun peut faire une différence, nous pourrions sensibiliser les familles, les inspirer et les rassembler dans le cadre de cette initiative. Ma proposition ne vise ni les particuliers ni les entreprises. Elle contribuerait grandement à sensibiliser les Canadiens et nous permettrait de réaliser quelque chose de concret. En outre, nous pourrions ainsi stimuler l'investissement et la conception de nouvelles technologies, susciter une plus grande créativité dans l'économie et créer des emplois, car ces investissements additionnels mèneraient à long terme — et même à court terme — à un marché du carbone qui constituerait un atout pour nous quand les États-Unis instaureront leur régime et que nous devons amarrer le nôtre au leur, ainsi qu'aux régimes des autres pays. D'ailleurs, si le marché du carbone prend vie, de nombreux pays exigeront des réductions de la part de l'industrie. Ces investissements étrangers dans nos marchés, dans nos exploitations agricoles et entreprises canadiennes stimuleraient l'investissement étranger au Canada à des fins utiles. Le crédit d'impôt que je propose aurait tous ces avantages.

Les inquiétudes ne sont pas négligeables et je ne veux pas minimiser leur importance; il y a notamment la question du coût. Ce coût pourrait être limité, comme l'a fait le gouvernement dans le cas du crédit d'impôt pour le conditionnement physique. On pourrait imposer une limite de 500 \$ en investissement ou de 15 p. 100, le premier palier d'imposition. Toutefois, contrairement au crédit d'impôt pour le conditionnement physique, on ne pourra savoir qu'à la fin de l'année à combien s'élèvent les coûts puisque tout le monde remet ses reçus à la fin de l'année. En l'occurrence, il y aura toutefois relativement peu de fournisseurs de titres de compensation de carbone. Vous pourrez donc, chaque jour, déterminer la valeur des titres vendus. Vous pourrez établir le coût chaque jour en ligne. Vous pourriez, en appuyant simplement sur un bouton, savoir si cela devient trop coûteux. Si vous prévoyez une limite, vous saurez ainsi quand arrêter.

Let us consider the expense. Any money that goes into this that reduces carbon will be carbon that is reduced against the government's target and will displace other initiatives that would also cost money. It is not net new cost necessarily at all. It is just a different way of doing what otherwise the government says and I want to believe they will end up doing in a different way. It is not a net new cost. Ultimately, if this works and people come to understand how well it works and it is educational and gets broadly based, you could actually begin to pull back on the tax credit. It is a way to kick-start it, give it an incentive and get it going.

I think the cost is not by any means unmanageable. As with any of these kinds of tax incentives and tax initiatives, there is always an opened-ended cost concern, but this is absolutely transparent, absolutely accountable and very measurable in the way that other ones have not been and are not.

For the record, I would mention that the sports tax credit costs just over \$100 million a year. I would be very surprised if this one, initially, ever reached that kind of tax expenditure.

There is always the concern of whether a tax credit is regional; whether someone is investing in a tax credit and it goes to another country or to another province, with the taxpayers in one province and the benefit going to another province. Well, this can absolutely be focused like a rifle on a given province. If it is an Alberta taxpayer, an Albertan would only get credit for the tax reduction for an Alberta tax credit. That whole idea of net regional outflows is absolutely settled and solved very easily. It would be very easy to administer.

The third problem is how to verify the credits. How can you be certain that the credits are legitimate credits? What is the cost of the process of all of that? Well, it is interesting. This is being done already with great credibility in British Columbia with the Pacific Carbon Trust for commercial kinds of credit dealing with footprints. It is being done with great success in Alberta at a huge industrial level, where farmers and businesses are now selling carbon credits to major emitters in Alberta to meet caps that have been put on them. There are in fact 21 ways in which farmers can change the way they deal with livestock and grow things to reduce carbon in a way that can be measured and legitimately approved, monitored, followed and audited. It is happening all the time. Major corporations such as TransAlta are buying these. It is very doable and very reasonable.

More to the point, around 2008, when the Government of Canada was considering and had established that its policy on climate change was going to be cap and trade, they did extensive work on developing the credit trade system. There are three documents they produced: *Canada's Offset System for Greenhouse Gases*, which lays out its general approach, and then there are two more very detailed packages that lay out program rules and guidance for the project proponents. These are the people, the companies, the aggregators and the groups that would put

Regardons ce qu'il en coûtera. Toute somme versée en crédit d'impôt pour compenser la réduction du carbone est une somme que le gouvernement n'aura pas à engager pour d'autres initiatives, puisque cette réduction de carbone contribuera à l'atteinte de la cible du gouvernement. Ce n'est donc pas nécessairement une nouvelle dépense nette. C'est simplement une façon différente de faire ce que le gouvernement affirme vouloir faire autrement, et je veux bien le croire. Il ne s'agit donc pas d'un coût net additionnel. En dernière analyse, si cette mesure sert à sensibiliser les Canadiens et devient populaire, si les gens viennent à comprendre son efficacité, vous pourriez commencer à réduire graduellement le crédit d'impôt. Il aurait servi d'incitatif, de mesure de lancement d'une initiative importante.

À mon avis, le coût serait loin d'être impossible à gérer. On s'inquiète toujours de ce que coûteront les incitatifs fiscaux et autres mesures semblables, mais ce crédit d'impôt est entièrement transparent, assorti d'une reddition de comptes et facilement mesurable, contrairement aux autres crédits d'impôt.

Pour le compte rendu, je signale que le crédit d'impôt pour le conditionnement physique coûte un peu plus de 100 millions de dollars par année. Je serais bien étonné si le crédit que je propose coûtait autant dans sa phase initiale.

On se demandera aussi si ce crédit d'impôt provoquera des disparités régionales, si celui qui investit dans un crédit d'impôt en fait profiter un autre pays ou une autre province. Tout peut être calculé par province. Les contribuables albertains qui réduiront leur empreinte carbone auront droit à un crédit d'impôt en Alberta. Il est très facile de calculer les sorties nettes par province ou par région. Ce serait très facile à administrer.

La troisième question est de savoir comment vérifier les crédits. Comment s'assurer que les crédits sont légitimes? Combien coûtera cette vérification? C'est intéressant. C'est ce que fait déjà, en Colombie-Britannique, le Pacific Carbon Trust qui vérifie les crédits commerciaux accordés comme compensation et qui jouit d'une grande crédibilité. Cela se fait aussi avec beaucoup de succès au niveau industriel en Alberta, où les agriculteurs et les entrepreneurs vendent des crédits carbone aux grands émetteurs de l'Alberta qui doivent respecter les plafonds qu'on leur a imposés. Les agriculteurs ont 21 façons de modifier leur méthode d'élevage et de culture pour réduire leurs émissions de carbone d'une façon pouvant être mesurée et légitimement approuvée, contrôlée, suivie et vérifiée. Cela se fait déjà. De grandes sociétés comme TransAlta achètent ces crédits. C'est tout à fait faisable et raisonnable.

Surtout, autour de 2008, quand le gouvernement du Canada a décidé que, en matière de changement climatique, sa politique serait axée sur un régime de plafond et d'échange, il a fait beaucoup de recherche sur la création d'un système d'échange de crédits. Il a produit trois documents intitulés *Système canadien de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre*; le premier décrit l'approche générale et les deux autres, qui sont très détaillés, contiennent les règles du programme et les lignes directrices à l'intention des promoteurs de projets. Il s'agit des

together the credits. It is all in here about the criteria they have to meet, all developed by the Government of Canada. There are very extensive guidelines for how the verifiers would operate, right down to how you do an audit, who would do the audit and who would be available to do the audit.

It is interesting that, in the government's concept, key to the verification and key to the establishment of the review process would be the environment department. In fact, it does not necessarily have to be done by government at all or in a very limited way.

Representatives of the Montreal Stock Exchange were before this committee three or four years ago and said they were ready to go on a carbon market. There said they were happy to administer it because there is money to be made there.

In Alberta's case, Climate Change Central, which is a quasi-independent Crown corporation with private board members and government board members, has been delegated the task of monitoring their offset system. The Pacific Carbon Trust is a Crown corporation as well that is not directly government and ultimately may well be in a position to be self-funding. In that case it probably is not.

It is very possible to do this. It has wonderful possibilities for educating people. I envision families feeling that they can contribute in a significant way to making the future of the world better and do it in a way that they can see real results. We do not have to have \$10,000 to change all the windows in our home; so we are do something because we do not have \$10,000, but we do have \$500. We will show our kids and work with you to show how we can improve the climate change issue, how we can make the future better, and how we can stimulate the economy by investing in small businesses and farms, which of course are generally in rural areas where rural communities are under threat, where farmers are always looking for revenue and need it. This is a way to stimulate them. There is so much we can do with this.

It is a small step but it has big implications. It does not need to be costly at all and much of the work that needs to be done has already been done. This is all good. I recommend it to you.

The Chair: Thank you very much, Senator Mitchell.

For those who are new to our committee, we keep a list. If you would like to participate in the discussion or questions, just signal and we will put your name on the list. We usually take the list from the top, the first person who indicated she or he would like to participate, but we also try to balance back and forth. Depending on how much time we have, I will let you know if you are getting close to the end of your questioning period.

particuliers, des entreprises, des courtiers fournisseurs et des groupes fournissant des crédits. Les critères sont là, ils ont été élaborés par le gouvernement du Canada. Il y a aussi des lignes directrices exhaustives à l'intention des vérificateurs; on y précise qui procède à la vérification, comment on procède à la vérification et qui serait disponible pour ces vérifications.

Il est intéressant de noter que, dans ce système tel que le gouvernement l'a conçu, la vérification et l'établissement du processus d'examen relèvent du ministère de l'Environnement, mais ce n'est pas nécessairement le ministère qui remplit ces fonctions ou, s'il le fait, ce n'est que de façon limitée.

Les représentants de la Bourse de Montréal ont comparu devant notre comité il y a trois ou quatre ans et nous ont dit qu'ils étaient prêts pour la création d'un marché du carbone. Ils ont aussi déclaré qu'ils seraient heureux de l'administrer car cela serait rentable.

Dans le cas de l'Alberta, c'est la société d'État quasi indépendante Climate Change Central, dont le conseil d'administration est composé de représentants du gouvernement et du secteur privé, qui s'est vu confier la tâche de surveiller le système de crédits compensatoires. Le Pacific Carbon Trust est aussi une société d'État indépendante et pourrait même un jour atteindre l'autonomie financière. En l'occurrence, ce n'est probablement pas le cas.

Cette initiative est tout à fait réalisable. Elle nous offre des occasions en or de sensibiliser la population. Je vois déjà des familles qui ont le sentiment d'apporter une contribution importante à la création d'un avenir meilleur en voyant les effets concrets de leurs efforts. Nous n'avons pas 10 000 \$ pour changer toutes les fenêtres de notre maison, mais nous avons 500 \$. Nous allons montrer à nos enfants, en collaborant avec vous, comment nous pouvons contribuer à régler le problème du changement climatique, comment nous pouvons bâtir un avenir meilleur et comment nous pouvons stimuler l'économie en investissant dans les fermes et les petites entreprises, qui se trouvent bien sûr généralement dans les régions rurales, là où les localités rurales sont menacées, là où les agriculteurs ont bien besoin de nouveaux revenus. C'est une façon de les aider. Nous pouvons faire beaucoup par le biais de cette mesure.

C'est une petite mesure dont les effets peuvent être immenses. Elle ne sera pas nécessairement très coûteuse et une bonne part du travail a déjà été faite. Ma proposition n'a que des avantages. Je vous recommande de voter pour.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Mitchell.

J'indique à l'intention des nouveaux membres du comité que nous dressons une liste des sénateurs qui veulent intervenir. Si vous voulez participer à la discussion ou poser une question, faites-moi signe et je mettrai votre nom sur la liste. Je cède habituellement la parole au premier nom sur ma liste et je continue dans l'ordre, mais je tente aussi d'assurer un certain équilibre entre les deux côtés de la table. Selon le temps dont nous disposons, je vous indiquerai, le cas échéant, que votre temps de parole est presque écoulé.

Before going there, could you just clarify something about the family that invests \$500? They get the \$75 tax credit and the good feeling that they are reducing their footprint, but do they get any of that \$500 back at any time from the company in which they invested?

Senator Mitchell: No. They are not buying equity in the company; it is not an investment in that sense. It is not a bond or equity. They have no risk in it on the other side, which is very important as well. It is in a sense an investment in the economy. It stimulates that economic enterprise — the farmer — who can now buy a piece of equipment that will till in a more environmentally friendly way and reduce the carbon he or she otherwise would have emitted as a result. They will get their \$75 back. The \$500 is essential.

The Chair: They will get \$75 back if they pay income tax.

Senator Mitchell: If they are taxable, yes.

The Chair: It is non-refundable, meaning that they have to be paying income tax in order to reduce the amount that they would otherwise pay.

Senator Mitchell: Exactly.

The Chair: I think that is helpful. Do you see down the line, as part of your scheme, legislation to encourage the family to do this, or will it just be a good gesture and a feel good thing for families to do?

Senator Mitchell: It is a very good question because of course, if it required a great deal of advertising by government, that would be another cost, which I have anticipated.

I think that there are what are called aggregators, groups in Alberta, for example, that go out and talk to farmers and say, “We will take your 500 credits and yours and yours and package them and sell them for you.” They will be happy to do the advertising to the people to sell them to.

I would anticipate or hope that they would go to schools or advertise on any number of media. They will say, “There is a tax credit for you if you buy some credits from us.” The private sector will be encouraged to do the advertising. I would expect that, just as the sports tax credit got a lot of publicity in the media, this would probably get quite a bit of publicity in the media. That would kick-start it, but that does not cost the government anything.

It would really be an expenditure for the industry that wants to build these tax credits and sell them to people.

The Chair: As I understand it, for the sports credit, you are either getting a membership in a rink somewhere or you are getting hockey pads or a pair of figure skates. You are getting something. In the case of your legislation, you invest \$500 and get back \$75 and a good feeling that you are doing your share.

Mais auparavant, pourriez-vous préciser une chose au sujet de la famille qui investit 500 \$? Elle a droit à un crédit d'impôt de 75 \$ et la satisfaction de savoir qu'elle a réduit son empreinte carbone, mais l'entreprise dans laquelle elle a investi lui remettra-t-elle une part de ces 500 \$?

Le sénateur Mitchell : Non. La famille n'achète pas de parts dans l'entreprise, ce n'est pas un investissement dans ce sens-là. Il ne s'agit pas d'obligations ou d'actions. En revanche, cet investissement n'entraîne aucun risque, ce qu'il est important de comprendre. C'est en quelque sorte un investissement dans l'économie. C'est une façon d'encourager un entrepreneur ou un agriculteur à acheter une pièce d'équipement permettant le labour de façon moins polluante et, du coup, la réduction de l'empreinte carbone. L'investisseur aura droit à son crédit d'impôt de 75 \$. Les 500 \$ sont essentiels pour ces entrepreneurs.

Le président : Ils récupéreront 75 \$ s'ils paient de l'impôt.

Le sénateur Mitchell : S'ils sont imposables, en effet.

Le président : C'est non remboursable, c'est-à-dire qu'il faut être imposé pour voir baisser le montant de l'impôt qu'on verserait.

Le sénateur Mitchell : C'est exact.

Le président : C'est une précision utile. Envisagez-vous que, éventuellement, on adopte une loi pour encourager les familles à participer à cette initiative, ou est-ce que cela restera une bonne action de la part des familles?

Le sénateur Mitchell : C'est une bonne question car, bien sûr, si le gouvernement fait de la publicité, cela entraînera des coûts, que j'ai anticipés.

En Alberta, par exemple, il y a des groupes appelés courtiers-fournisseurs qui vendent les crédits compensatoires pour les agriculteurs. Ils sont aussi heureux de s'occuper de la publicité.

Je présume, du moins j'espère, qu'ils vont dans les écoles et font de la publicité dans les médias pour informer la population de l'existence d'un crédit d'impôt pour ceux qui achètent des crédits compensatoires. On encouragera donc la publicité par le secteur privé. Le crédit d'impôt pour le conditionnement physique a fait l'objet beaucoup de publicité dans les médias et je m'attends à ce qu'il en aille de même pour ce crédit d'impôt-ci. Ce serait une bonne façon de lancer l'initiative sans que cela coûte quoi que ce soit au gouvernement.

C'est l'industrie qui assumerait cette dépense puisque c'est elle qui veut vendre ces crédits.

Le président : Si je comprends bien le fonctionnement du crédit d'impôt pour le conditionnement physique, il s'applique à un abonnement à une patinoire, à l'achat de jambières de hockey ou d'une paire de patins de figure. Il s'applique à une dépense que vous avez faite pour obtenir quelque chose. Ce que votre projet de loi prévoit, c'est que vous investissez 500 \$, que vous récupérez 75 \$ et que vous avez le sentiment agréable d'avoir fait votre part.

Senator Mitchell: If I give \$500 to charity, what am I getting? I am getting a sense of satisfaction that I am doing something right for someone else.

The Chair: Does anyone have any questions on those points?

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I would like to congratulate my colleague for his imagination and commitment to the environment.

Just as my colleague did, if you compare the tax credit to a type of charitable organization, I think it would be more difficult to sell than if you included a return on investment, or at least the possibility of a return on investment. If there is a carbon exchange, why would someone else benefit? Why should the person who invests \$500 lose \$425, while someone else would then make money on the carbon exchange?

I do not know what you would call it, but you could have a \$500 “unit” which would yield a \$75 tax credit; these units could eventually be bundled, and if they were sold to companies like TransCanada, they would benefit from a return on their investment.

Let me ask this question: if you want to sell this to Canadians, it is a good idea, but I think that even good parents who want to educate their children will prefer to buy their kids a pair of skates, rather than invest \$500 in your venture.

If it is just to feel good in the current economic context, it might be difficult, but why should there not be some kind of agreement with a carbon exchange to allow for the bundling of units, which could eventually have a certain market value?

[English]

Senator Mitchell: That is absolutely entirely possible. It gets to be quite complicated with the different kinds of units. This time, I am talking about simple ones that do not necessarily have a resale value because they are one-time. It can build to that. However, this is at a simplistic level, and I have tried to keep it at that.

As to whether people would do it, I guess if people do not want to do it there is no cost or downside to it. Why do we not try it? However, I think people do want to do it. I think that there is a generation of people — young people in particular — who often see the world quite differently than my generation does. They are quite concerned about climate change in a way that many of an older generation are not. They can be quite inspired to do something about it. I get a sense that people often do not know what to do and that they often do not have the money to do something that is enormously significant like changing their windows because that is very expensive and does not necessarily get you very much by way of carbon reduction.

Le sénateur Mitchell : Si je fais un don de charité de 500 \$, qu'est-ce que j'en retire? J'en retire la satisfaction d'avoir aidé autrui.

Le président : Chers collègues, avez-vous des questions?

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : J'aimerais féliciter mon collègue pour son imagination et son engagement à l'endroit la question de l'environnement.

Comme mon collègue, si on compare le crédit d'impôt à un genre de société de charité, je pense que cela sera plus difficile à vendre que s'il y avait un retour ou, au moins une possibilité de retour. Car s'il y a une bourse de crédit de carbone, pourquoi est-ce que ce serait quelqu'un d'autre qui toucherait le bénéfice? Pourquoi est-ce que la personne qui met les 500 \$ perdrait ses 425 \$ et quelqu'un d'autre ferait de l'argent avec la bourse de carbone?

Je ne sais pas comment vous pourriez appeler cela, mais il pourrait y avoir une « unité » de 500 \$ qui donnerait droit à 75 \$; ces unités pourraient être éventuellement regroupées et, si elles étaient vendues à des entreprises comme TransCanada, celles-ci auraient le droit d'avoir un retour sur cet investissement.

Je soulève la question : si on veut vendre cela aux Canadiens, l'idée est bonne mais je pense que, même si nous avons de bons parents qui veulent éduquer leurs enfants, ils vont plutôt leur acheter des patins avant de faire cette dépense de 500 \$.

Si c'est juste pour se sentir bien dans le contexte économique actuel, c'est peut-être un peu difficile, mais pourquoi n'y aurait-il pas une entente avec la bourse du carbone pour que ces gens aient une unité, qui se regroupe avec d'autres, et qui pourrait éventuellement avoir une valeur monétaire sur le marché?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : C'est tout à fait possible. Toutefois, cela devient compliqué car il y a différents types d'unités. Moi, je me limite aux crédits qui n'ont pas nécessairement de valeur de revente parce qu'ils ne sont octroyés que de façon ponctuelle. Cela pourrait toutefois mener à ce que vous décrivez. Le système que je propose est beaucoup plus simple, et je l'ai voulu ainsi.

Quant à savoir si les gens participeront, si cela ne les intéresse pas, ils ne participeront pas et cela ne coûtera rien. Alors, pourquoi ne pas essayer? Moi, je crois que cela intéressera la population. Je pense qu'il y a toute une génération de Canadiens, surtout les jeunes, qui voient le monde bien différemment de ma génération. Ils s'inquiètent beaucoup du changement climatique, bien plus que beaucoup de gens de ma génération. Je pense qu'on peut les inciter à agir. J'ai l'impression que les gens ne savent trop quoi faire ou qu'ils n'ont pas assez d'argent pour apporter des changements importants comme changer les fenêtres de leurs maisons, parce que c'est très coûteux et que cela ne réduit pas nécessairement de beaucoup l'empreinte carbone.

The other thing that these kinds of offsets do is to give you the low-hanging fruit. They direct people through market mechanisms to the cheapest way to reduce the most carbon. I do not know that 10 or 15 years of success in a carbon market will see that carbon market lasting beyond 10 or 15 years because a lot of the low-hanging fruit will be gone, but it is a great way to build a transition to where companies can begin to build their technologies so that they begin to reduce their own output in increasingly more expensive areas. In the interim, it is a great way to get us from A to B and the cheapest and most efficient way of doing it.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: If farmers wanted to invest in this project, where would they get the money?

[English]

Senator Mitchell: Well, people would take it out of their own income as you and I do when we give money to charities or to a political party. It is money that they feel they could do something with and demonstrate to their children through.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I am talking about the person receiving the money. Somebody gets that \$425: who? And what will they do with it? You talked about farmers, but someone, somewhere, will do something with that \$425.

The Chair: You mean \$500, right?

[English]

Senator Mitchell: I will give you an example. Westport Trucking is one of the leading companies in the world for converting diesel engines to liquid natural gas engines. If you run a liquid natural gas truck, you reduce your carbon emissions by about 30 per cent. There has been reluctance on the part of diesel truckers — and we have had them appear before our environmental committee — to make the transition because they cost about \$80,000 more a truck. In fact, it does pay back relatively quickly, but it is this mindset. Westport Trucking or another trucking company could set up a system and say, “We will convert 50 trucks and reduce this much carbon. It will cost us a lot of money to do it, so we would like to sell the credit that we are going to earn to do that to people who would be interested in assisting us.” That will be a breakthrough.

The example that I am really quite motivated by is farmers because I think farmers are often so desperate for income and stability in the longer term. As I say, there are 21 ways, which have been documented and sanctioned in Alberta, for the reduction of carbon, such as zero tilling. Instead of digging the land up, they poke it and put the seed in. It requires money to buy that new piece of equipment. Instead of dealing with livestock

De plus, ces crédits compensatoires vous permettent de prendre des mesures faciles et peu coûteuses. Ils orientent les gens vers les mécanismes de marché qui constituent la façon la moins coûteuse de réduire l’empreinte carbone. Je ne sais pas si, après 10 ou 15 ans de succès, le marché du carbone continuera d’exister car, justement, une bonne part des mesures les plus faciles à prendre l’auront été, mais c’est une bonne façon d’amener les entreprises à concevoir leurs propres technologies pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans les domaines les plus coûteux. D’ici là, c’est une bonne façon, une façon peu coûteuse et efficace, de nous amener de A à B.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Pour les fermiers qui voudraient participer à ce projet, comment est-ce qu’ils obtiendraient l’argent?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Ça proviendrait du revenu de chacun, comme quand vous et moi faisons des dons à des organismes de charité ou à un parti politique. Avec leur argent, les gens achèteraient ces crédits compensatoires parce que ce serait pour eux une façon d’apporter leur contribution et de sensibiliser leurs enfants.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Je parle de celui qui reçoit l’argent. Quelqu’un reçoit ces 425 \$: qui? et pour en faire quoi? Vous avez parlé de fermiers, mais quelqu’un, quelque part, va utiliser ces 425 \$.

Le président : C’est 500 \$ plutôt, non?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Je vous donne un exemple. Westport Trucking est l’une des principales sociétés mondiales de la transformation de moteurs diesel en moteurs au gaz naturel liquide. Avec un camion au gaz naturel liquide, vous réduisez vos émissions de carbone d’environ 30 p. 100. Or, les exploitants de camions diesel — ils ont témoigné devant notre Comité de l’environnement — hésitent à faire la transition car pour ces camions elle coûte plus de 80 000 \$ chacun. En fait, on peut recouvrer cette somme assez rapidement, mais ils ne voient que le prix par camion. Westport Trucking ou une autre entreprise de camionnage pourrait mettre sur pied un système pour réduire ses émissions de carbone en changeant le moteur de 50 de ses camions. Cela nécessiterait une somme assez importante et, par conséquent, l’entreprise pourrait décider de vendre des crédits compensatoires à ceux qui voudraient l’aider. Ce serait toute une percée.

Il y a un exemple qui m’inspire beaucoup, et c’est celui des agriculteurs, car je crois que les agriculteurs ont désespérément besoin de revenu et de stabilité à long terme. En Alberta, on a documenté et approuvé 21 façons de réduire les émissions de carbone, notamment la culture sans labours. Il s’agit d’ensemencer la terre sans d’abord la labourer. Cela nécessite toutefois de l’équipement qu’il faut acheter. Il y a aussi des façons

manure in certain ways, you deal with it in other ways, and it does not produce methane in the same way. It takes equipment to change the methodology to do that. It costs money, so they sell that to get the equipment and maybe make profit doing it. This is being done in Alberta all the time. Companies are doing it. They get credit for it and reduce their net emissions and their de facto footprint. I think that there is a market for families and individuals to do that as well.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Yes, but someone receives the money, someone will make money at the end of the day; what I am saying is that this might be a long-term investment over maybe 5 or 10 years. It would make sense for a person to invest \$500 a year, just like you would buy \$500 worth of shares in a company, and receive a yearly tax credit of \$75. But the person would have to partner with someone else to get a return on investment. Imagine a family earning an honest living, a family that is not wealthy, who invests its money in a going concern, for instance, a trucking company. This company might indeed need some major capital investment. I think it would be more practical, from a marketing point of view, for an investor to have a relationship with the company, and for the investor to get a return on their investment.

[English]

Senator Mitchell: I certainly hear your point; I understand your point.

There is evidence that people are interested in doing this. People are buying credits now, but it is not encouraged particularly. People can buy credits through airlines, and so on. There are people who are motivated to do this. This would maybe motivate more and provide another opportunity for people to contribute to something bigger than themselves. Many people see the world differently than the way you describe it. If it does not work, then no harm is done; no cost.

Senator Buth: Thank you very much for your explanation of the bill. I am looking for definitions of what are the types of things that would qualify, and I do not see anything in this bill in terms of definitions. That makes it really difficult to even look at cost benefits or administration of the bill. Could you talk about definitions?

Senator Mitchell: You generally would not define them in a bill; it would be very restrictive. Hopefully, a market will open up and many people will begin to be interested, many different centres.

Your government has already considered this right here. They have set up the process by which you would define credits, you would define those people who could produce them and you would define those organizations that would verify them. It is quite consistent with the way the legislation is done and the way you would have done your legislation on cap and trade. You may

de traiter le fumier de façon à ce qu'il produise moins de méthane. Mais cela nécessite aussi de nouvelles pièces d'équipement et une nouvelle méthodologie. Les agriculteurs vendent donc des crédits compensatoires pour acheter ce nouvel équipement et peut-être même faire des profits. Cela se fait couramment en Alberta. Les entreprises le font. Elles obtiennent des crédits, réduisent leurs émissions nettes et, du coup, leur empreinte carbone. Je pense que les familles et les particuliers pourraient en faire autant.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Oui, mais celui qui reçoit l'argent, celui qui va faire de l'argent en bout de ligne, ce que je dis, c'est que ça peut être un investissement à long terme; cela peut être pour cinq ans, 10 ans. Il me semble que ce serait censé pour une personne qui déciderait, chaque année, d'investir 500 \$, comme elle achèterait 500 \$ d'actions d'une entreprise, et qui aurait chaque année 75 \$ de crédit d'impôt. Mais il faudrait qu'elle devienne partenaire avec quelqu'un, quelque part, pour pouvoir réaliser les bénéfices de cet investissement. Imaginons une famille qui gagne sa vie honorablement, sans être riche, et qui investit chez quelqu'un qui fait de l'argent — une compagnie de camionnage, par exemple — et qui a effectivement peut-être besoin d'un capital important; je pense que ce serait plus pratique, du point de vue marketing, que la personne garde un lien avec cette entreprise et puisse profiter également de retours sur l'investissement qu'elle a fait.

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Oui, je comprends ce que vous dites.

Il a été prouvé que c'est une idée qui intéresse les gens. Déjà, les gens achètent des crédits compensatoires sans qu'on les encourage à le faire. Les gens peuvent acheter de tels crédits par l'entremise des transporteurs aériens, par exemple. Il y a des gens qui sont motivés à poser ce geste. Ma mesure législative pourrait les motiver encore davantage et donner à tous une occasion de plus d'agir. Bien des gens voient le monde bien différemment de vous. Et si ça ne fonctionne pas, personne n'en souffre, cela ne coûte rien.

Le sénateur Buth : Merci beaucoup de nous avoir expliqué votre projet de loi. Je cherche la définition de ce qui serait jugé admissible, et je ne la vois pas dans votre projet de loi. Il devient alors difficile d'évaluer les coûts et avantages de votre mesure ainsi que les coûts de son administration. Que pouvez-vous nous dire sur les définitions?

Le sénateur Mitchell : Ce n'est pas le genre de choses qu'on définirait dans un projet de loi, ce serait trop restrictif. J'espère qu'un marché s'ouvrira et que bien des gens seront intéressés, à différents endroits.

Votre gouvernement a déjà envisagé un tel système. Il a mis sur pied un processus permettant de définir les crédits, définir ceux qui les produiraient et les organisations qui feraient la vérification. Le projet de loi est tout à fait conforme à cela et à ce qu'inclurait votre éventuelle loi sur un régime de plafond et d'échange. Vous y viendrez peut-être. Tout ce travail a déjà été

still come back to this. All of that work has been done. You would not want to define that only Westport trucks could be doing this in legislation. You would not want to define that only farmers use certain kinds of things. You would never define that in legislation.

Senator Butth: I understand that you would not define a company, but I would have expected to see some definition of what types of things would qualify.

Senator Mitchell: We do define offsets in the bill, and we give the power to the Minister of the Environment to create and define the process by which those offsets are defined, by which those offsets are verified, and by which the market would operate. Where I get comfort from is the fact that, here it is. You have already done a great deal of the work for it. We do not need to make it up. It is not as though this legislation is in a vacuum. This legislation is backed up by a great deal of work by your own government.

The Chair: Senator Butth, do you see on the first page, proposed section 118.06 in the definitions, “approved offset project” and “carbon offset provider,” et cetera?

Senator Butth: Yes, designated by the minister. It is leaving the definitions up to the minister. I find it difficult to evaluate what this would actually cost. I know you have given us some examples, but you said at one point that the cost to the taxpayer would be \$75 million. That is a substantial amount of money.

Senator Mitchell: Let me address that. When you brought out your sports tax credit, you had no idea what that would cost. When you brought out the tax-free investment account, you had no idea what that would cost.

The Chair: Senator Mitchell, it might be helpful if you talked about when the government did this as opposed to Senator Butth.

Senator Mitchell: Yes; you are right.

When the government brought out its tax credit for bus users, there was no idea what that would cost. When previous governments brought out the RRSP, there was no idea what that would cost. There is always that sense of risk, but I am saying that the cost is very manageable in ways that other tax credits are not because you can measure the cost of this absolutely every day. You can be plugged into each of those outlets that are selling these tax credits. Every day, you can aggregate it and know what they have sold, multiply it by 15 per cent and say that it will cost us that much. However, if you are reducing 20 million credits — 20 million tonnes using this program and that will cost you \$75 million, then you are not spending \$75 million in some other program trying to reach the government’s target by 2020 of 17 per cent below 2005 levels. There is the offsetting part of it, and also it is a leverage to get individuals to invest in the economy and stimulating the economy as another by-product.

fait. Il ne serait pas indiqué de prévoir dans le projet de loi que seul Westport Trucks est admissible. Il ne serait pas non plus indiqué d’exiger que les agriculteurs ne puissent prendre que certaines mesures. Ce n’est pas le genre de choses qu’on définit dans une loi.

Le sénateur Butth : Je comprends que vous ne vouliez pas définir les entreprises admissibles, mais je m’attendais à ce qu’on définisse le genre de choses qui seraient admissibles.

Le sénateur Mitchell : La compensation de carbone est définie dans le projet de loi qui confère aussi au ministre de l’Environnement le pouvoir de créer et de définir le processus de détermination de ces compensations, ainsi que le processus de vérification et le fonctionnement du marché. C’est déjà là, et cela me rassure. Votre gouvernement a déjà fait le gros du travail. Nous n’avons pas à réinventer la roue. Mon projet de loi n’existe pas dans le vide. Mon projet de loi table sur d’importants travaux qui ont été faits par votre gouvernement.

Le président : Sénateur Butth, à la première page, l’article 118.06 proposé comprend la définition de « projet de compensation » et de « fournisseur de titres de compensation de carbone », et cetera

Le sénateur Butth : Oui, et c’est selon ce que désigne le ministre. On laisse le soin au ministre de définir ces projets et ces fournisseurs. Je trouve donc difficile d’évaluer les coûts réels. Vous nous avez donné des exemples, mais vous avez aussi dit qu’il en coûterait 75 millions de dollars aux contribuables. C’est une somme considérable.

Le sénateur Mitchell : Je peux répondre à cette question. Quand vous avez créé le crédit d’impôt pour le conditionnement physique, vous ne saviez pas combien cela coûterait. Quand vous avez créé le compte d’épargne libre d’impôt, vous n’aviez pas la moindre idée de ce que cela coûterait.

Le président : Sénateur Mitchell, il serait peut-être utile que vous nous disiez plutôt comment le gouvernement a procédé.

Le sénateur Mitchell : Oui, vous avez raison.

Quand le gouvernement a créé le crédit d’impôt pour les usagers du transport en commun, il ne savait pas combien cela coûterait. Quand les gouvernements précédents ont créé le REER, ils n’avaient pas la moindre idée de ce que cela coûterait. On a toujours l’impression de prendre un risque, mais moi, je crois que le coût serait plus facile à gérer que dans le cas d’autres crédits d’impôt, car vous pouvez mesurer les coûts quotidiennement. Vous pouvez obtenir des données directement de ceux qui vendent ces titres de compensation. Chaque jour, vous pouvez regrouper les données et ainsi savoir ce qui a été vendu, et le multiplier par 15 p. 100 pour savoir combien cela coûte. Cependant, si vous réduisez les émissions de carbone de 20 millions de tonnes à l’aide de ce programme et que cela vous coûte 75 millions de dollars, ce sont 75 millions de dollars que le gouvernement n’aura pas à consacrer à un autre programme pour atteindre sa cible de réduction des émissions de 17 p. 100 par rapport au niveau de 2005 d’ici 2020. C’est cela, la compensation, et c’est une façon pour les particuliers d’investir dans l’économie et de stimuler l’économie.

Senator Buth: My background is agriculture, so I am quite familiar with farmers and tillage operations and what they are doing out there right now. You even said that Alberta is doing it. Why would we bring in federal legislation if there is a system out there that is essentially functioning?

Senator Mitchell: Alberta is doing it at a commercial level. Alberta has not chosen to do it at an individual level. I am not working at the provincial level, nor are you, but we have the power to do this. The federal government has responsibilities for environment and for climate change, and the federal government has a target. The provinces are not doing all kinds of things that the federal government is doing for regulation, and I am saying that the federal government can do this with all these other added benefits; that is, the benefit of inspiring young people and young families to do something for their community, for their future, for the environment; the benefit of investing and stimulating the economy; the benefit of investing in farmers and small business; the benefit of supporting and securing rural communities; the benefit of supporting renewable energy sources — all of those benefits. That can be done easily at the federal level, at probably almost no net cost and probably at a great deal of net economic stimulation.

Senator Buth: Where is the valuation criterion, then, in terms of what the impact will be on the environment?

Senator Mitchell: Generally in the markets today, when you go out to international markets or even markets here, you will get to around \$20 a tonne. It can be much cheaper. In Alberta it has been as cheap as \$6 a tonne for farmers because they can do some things inexpensively, but let us say \$20. There is a link between that amount of money and the cost of reducing a tonne in a more or less efficient way — one of the more efficient ways in our industry or in our economy — right now. There is a market evaluation that will say, “We are willing to help you reduce a tonne of carbon for what the market says right now,” about \$20 a tonne generally. We let the market decide.

Senator Buth: That leads to me to my second question, namely, why not let the provinces do it? If there is a market system that is functioning right now and there is essentially trading in carbon offsets, then let the system go ahead.

Senator Mitchell: You could say the provinces can do all kinds of things that they are not doing, but I am saying that we have B.C. doing it at a commercial level; Alberta doing it at an industrial level; and Quebec, working with some northern states, doing it again at a commercial industrial level. This is a gap in the market.

To take your argument to its logical conclusion, you could argue that the federal government should not do anything. Why not let the provincial government do everything in climate reduction and get your targets that way? You have not gone to

Le sénateur Buth : Je viens d'un milieu agricole, alors je connais très bien les agriculteurs et les opérations de travail du sol, et ce qu'ils sont en train de faire en ce moment. Vous avez même dit que l'Alberta le fait. Pourquoi voudrions-nous instaurer des lois fédérales s'il existe déjà un système qui est relativement efficace?

Le sénateur Mitchell : L'Alberta a déjà pareil régime à l'échelon commercial. Elle n'a pas voulu le faire à l'échelon des particuliers. Je ne travaille pas à l'échelon provincial, vous non plus, mais nous avons le pouvoir de faire ceci. Le gouvernement fédéral assume des responsabilités à l'égard de l'environnement et du changement climatique, et il a une cible. Les provinces ne font pas toutes ces choses que fait le gouvernement fédéral au chapitre de la réglementation, et ce que je dis, c'est que le gouvernement peut instaurer ce régime, qui présentera toutes sortes d'autres avantages. Ainsi, il inciterait les jeunes gens et les jeunes familles à faire quelque chose pour leur communauté, leur avenir, l'environnement. Ce serait un investissement, qui stimulerait l'économie; ce serait un investissement dans les agriculteurs et les petites entreprises; ce serait un moyen d'appuyer et de stabiliser les communautés rurales; ce serait un moyen d'appuyer les sources d'énergie renouvelable — rien que des avantages. Cela peut se faire très facilement à l'échelon fédéral, sans presque rien coûter alors que l'économie en serait très certainement nettement stimulée.

Le sénateur Buth : Alors quel est le critère d'évaluation, en ce qui concerne l'incidence sur l'environnement?

Le sénateur Mitchell : De nos jours, de façon générale, sur les marchés internationaux, et même ceux d'ici, c'est environ 20 \$ la tonne. Ce peut être beaucoup moins cher. En Alberta, le coût était aussi peu que 6 \$ la tonne pour les agriculteurs, parce qu'ils peuvent faire certaines choses à peu de coûts, mais disons 20 \$. Il y a un lien entre ce montant et le coût de réduction d'une tonne de façon plus ou moins efficace — l'un des moyens les plus efficaces dans notre industrie ou notre économie — en ce moment. Une évaluation du marché dira : « Nous sommes disposés à vous aider à réduire les émissions d'une tonne de carbone pour le cours du marché actuel », c'est-à-dire de façon générale une vingtaine de dollars. Nous laissons le marché décider.

Le sénateur Buth : Cela m'amène à ma deuxième question, c'est-à-dire pourquoi ne pas laisser cela aux provinces? S'il existe déjà un régime de marché efficace, et que des titres de compensation de carbone s'échangent déjà, laissons le système faire ce qu'il fait.

Le sénateur Mitchell : On pourrait dire que les provinces pourraient faire toutes sortes de choses qu'elles ne font pas, mais la Colombie-Britannique le fait à l'échelon fédéral; l'Alberta à l'échelon industriel; et le Québec en collaboration avec certains pays du Nord, à l'échelon commercial et industriel. C'est une lacune du marché.

Si nous suivons votre logique jusqu'au bout, on pourrait soutenir que le gouvernement fédéral ne devrait absolument rien faire. Pourquoi ne pas laisser le gouvernement provincial faire tout ce qu'il y a à faire pour atténuer le changement climatique et,

that. You are doing emissions standards for cars and emissions standards for coal-fired plants. Alberta could do them. They have coal-fired plants. You are doing emission standards for oil sands; those are Albertans. I am saying that you could do this for families to reduce and to create a carbon credit.

The other thing is that you can stimulate other sectors to do this, like securities commissions. The Montreal Securities Commission at one point was very keen to do this. I do not think the two are mutually exclusive. I think we all have to work together and do whatever we can do to solve this problem because this is a big problem.

Senator Peterson: Thank you for your presentation. I take it that the two structures now, B.C. and Alberta, are not part of your plan. These are commercial things that are going on. To do your plan there would have to be a new structure so there could be some oversight.

Senator Mitchell: Yes.

Senator Peterson: If someone is going to pick up a \$100 million tab, they will want to know that it is happening and where it is going.

Senator Mitchell: Exactly. It would be a new structure. It is a structure one form of which, one possibility, has been outlined in great detail by the current government in 2008. There is a structure that could be done through the Department of the Environment. It seems that would be their preference, although I think you could minimize the Department of the Environment. You could certainly have oversight from that point, but you could find organizations, securities commissions. Maybe Climate Change Central in Alberta would be prepared to do the federal-level stuff as well, so you would have a separate structure.

Senator Peterson: Your example with Air Canada, I can pay more for my ticket and supposedly minimize my footprint. Air Canada must have to buy that from someone.

Senator Mitchell: Yes.

Senator Peterson: Is this a revenue-neutral thing, then; someone is getting revenue and someone is getting an expense?

Senator Mitchell: It is not revenue neutral to Air Canada or to the ticket buyer who buys the credit to cover their trip. That money probably goes to a wind farm in southern Alberta, which would build a windmill to create electricity to offset electricity from a coal-fired plant. That is how that would work.

Senator Peterson: I would want to know that Air Canada had purchased that. What is the point of my giving them more money if they just take the money?

ainsi, atteindre vos cibles? Vous n'êtes pas allés jusque-là. Vous parlez de normes d'émissions pour les voitures et pour les centrales au charbon. L'Alberta pourrait en avoir. Il y a des centrales au charbon dans cette province. Vous parlez de normes d'émissions pour les sables bitumineux; ils sont en Alberta. Ce que je dis, c'est qu'on pourrait en avoir pour pousser les familles à réduire leurs émissions et créer un crédit du carbone.

L'autre chose, c'est qu'on peut pousser d'autres secteurs dans le même sens, comme les commissions des valeurs mobilières. Celle de Montréal, à un moment donné, était toute prête à le faire. Je ne pense pas que ce soit irréconciliable. Je crois que nous devons tous unir nos efforts et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour résoudre ce problème, parce que c'est un problème de taille.

Le sénateur Peterson : Je vous remercie pour votre exposé. Je crois que les deux structures actuelles, celle de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ne figurent pas dans votre plan. Elles sont à l'échelon commercial. Pour réaliser votre plan, il faudrait créer de nouvelles structures pour qu'il puisse y avoir un mécanisme de surveillance.

Le sénateur Mitchell : Oui.

Le sénateur Peterson : Si quelqu'un doit se retrouver avec une facture de 100 millions de dollars, il voudra savoir ce qui se passe et où ça s'en va.

Le sénateur Mitchell : Exactement. Ce serait une nouvelle structure. C'est une version de cette structure, une possibilité, qui a déjà été décrite en long et en large par l'actuel gouvernement en 2008. Il y en a une que pourrait mettre en place le ministère de l'Environnement. Il semble que c'est ce que le ministère préférerait, bien que je croie qu'il y a moyen de le réduire. On pourrait certainement avoir un mécanisme de surveillance au ministère, mais on pourrait trouver des organisations, des commissions des valeurs mobilières. Peut-être que Climate Change Central, en Alberta, serait disposé à prendre en charge le régime fédéral aussi, si bien qu'il y aurait une structure distincte.

Le sénateur Peterson : Pour ce qui est de votre exemple d'Air Canada, je peux payer plus pour mon billet, et, paraît-il, réduire mon empreinte écologique. Pour cela, Air Canada doit acheter des crédits de quelqu'un.

Le sénateur Mitchell : Oui.

Le sénateur Peterson : C'est donc une démarche à valeur nulle; quelqu'un touche un revenu et quelqu'un encourt une dépense?

Le sénateur Mitchell : Pas pour Air Canada ou pour le voyageur qui en achetant son billet, achète le crédit pour son voyage. L'argent est probablement versé à un parc d'éoliennes du sud de l'Alberta, qui construira une éolienne pour produire de l'électricité en remplacement de celle produite par une centrale au charbon. C'est ainsi que cela fonctionnerait.

Le sénateur Peterson : J'aimerais bien être sûr qu'Air Canada ait versé cet argent. À quoi bon leur donner plus d'argent s'ils ne font que le garder?

Senator Mitchell: Exactly. That is part of the problem. You can go out and find credits now, but you do not really have a way of knowing. It would be like buying a stock in an improperly regulated or possibly not accredited stock exchange. That is part of the problem. People do not have the fundamental confidence that they can find a credit that they can really trust, and they need to be able to find that.

To give you an example, the federal government itself has bought credits. This is sort of an answer to the senator's earlier comments. Canada bought \$225,000 of offsets to offset the federal government's carbon footprint in the 2010 Olympics. Your government, the Government of Canada, in 2011, put \$225,000 into this very thing. It is absolutely doable, and this government absolutely understands that it is doable, and they have absolutely spent \$225,000 of taxpayers' money to do it.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Senator Mitchell. We know that there has been a lot of discussion around carbon credit projects in the last few years, but we have not seen any impressive results yet. I have a two-part question.

First, do you have any examples for us of similar ideas that have been implemented nationally, and that were a success for small investors and government? If yes, did these work well?

[English]

Senator Mitchell: There are now many examples of structures that have worked nationally, very effectively, not necessarily for individuals. One of the most surprising cases of the use of credits, and where much of the early work was done, with great success, was in sulphur rain. Sulphur rain was solved in Eastern Canada and the eastern States in large part because of the use of credits, and out of that process we got a whole new industry.

I know the European market has been discredited because it got off to a poor start. However, in that market, they were actually giving credits to industry. It is very different. We are not giving anyone a credit, to begin with. However, even that market is working very effectively. Literally hundreds of millions of dollars are being utilized.

There are new markets in New Zealand and in Australia. There are markets literally all over the world. We will get to this, I believe, and I even believe the Americans will get to this, because there is just so much low-hanging fruit and it is so powerful to use market mechanisms to drive this. That is what I like about this. This is a market mechanism; it is not some bureaucrat trying to figure out what the price should be. There will be a market that will price it.

Le sénateur Mitchell : Exactement. C'est une part du problème. On peut aller trouver des crédits maintenant, mais on ne peut pas vraiment savoir. Ce serait comme acheter un titre auprès d'une bourse qui n'est pas correctement réglementée, ou peut-être pas accréditée. C'est une part du problème. Les gens ne sont pas absolument convaincus de pouvoir trouver un crédit dans lequel ils peuvent avoir pleinement confiance, et ils devraient pouvoir le trouver.

Pour vous donner un exemple, le gouvernement fédéral lui-même a acheté des crédits. C'est un peu une réponse au commentaire de tout à l'heure du sénateur. Le Canada a acheté pour 225 000 \$ de crédits en contrepartie de l'empreinte de carbone du gouvernement fédéral lors des Jeux olympiques de 2010. Votre gouvernement, le gouvernement du Canada, a payé 225 000 \$ en 2011 justement pour cela. C'est tout à fait faisable. Et le gouvernement comprend que c'est faisable, et il a dépensé 225 000 \$ de l'argent des contribuables justement pour cela.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, sénateur Mitchell. On sait que, depuis quelques années, il y a beaucoup de projets de crédits de carbone dans l'air, mais jusqu'ici on n'a pas vu de résultats impressionnants comme tels. Ma question aura deux volets.

Premièrement, avez-vous des exemples à nous donner en ce qui concerne une idée semblable qui aurait été implantée à l'échelle nationale avec succès, et pour les petits investisseurs et le gouvernement? Si oui, est-ce que cela a bien fonctionné?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Il existe maintenant de nombreux exemples de structures qui ont été efficaces à l'échelle nationale, et même très efficaces, pas nécessairement pour les particuliers. L'un des cas les plus étonnants d'emploi de crédit, un domaine où une bonne part des premiers travaux s'est faite, avec beaucoup de succès, c'est celui de la pluie de soufre. Le problème de la pluie de soufre a été résolu dans l'Est du Canada et des États-Unis surtout grâce au recours aux crédits, et de cela est née toute une nouvelle industrie.

Je sais que le marché européen s'est fait discréditer parce qu'il est parti du mauvais pied. Cependant, sur le marché européen, des crédits sont attribués à l'industrie. C'est très différent. Nous ne donnons de crédits à personne, pour commencer. Cependant, même ce marché-là fonctionne très efficacement. Des millions de dollars, littéralement, y sont investis.

Il y a de nouveaux marchés en Nouvelle-Zélande et en Australie, et pratiquement partout dans le monde. Je crois que nous y arriverons aussi, et que même les Américains emboîteront le pas, la solution étant tellement à portée de main et les mécanismes du marché étant si efficaces pour y arriver. C'est ce que j'aime de cette option : il s'agit d'un mécanisme du marché, et non pas d'un quelconque bureaucrate qui essaie d'établir un prix. C'est le marché qui établira le prix.

This is very powerful. It has not been used so much at the individual level because no one has thought to do it, but sometimes the first step is a creative idea that can really work. I think we have to get it at the grassroots of our society. We have to get people to understand and see that we really can do something; we really can solve this problem, working together. It can be quite an inspirational process, a sense of purpose for a country and for individuals, for kids going out and picking up bottles, to come home and say, "How can we fix this environmental problem?"

[Translation]

Senator Dagenais: The second part of my question concerns the smaller projects that you mentioned, such as those in British Columbia and Alberta. Do you have data to show that these projects produce results?

[English]

Senator Mitchell: Absolutely. The caps that Alberta put on the major emitters have required 12 million tonnes of reduction in 2011. Half of that was done with credits; the other half was done with technology changes. That half, that 6 million tonnes, which they purchased from anywhere between probably \$6 and \$14.99 a tonne — there is a reason for that — all went to farmers and small businesses in Alberta. It is not an insignificant amount of money at all; it is \$60 or \$70 million in that case. The year before it was about 3.6 million tonnes, or about 30 or 35 per cent of what they had to reduce. They are having real results there.

Last year, Pacific Carbon Trust did 1.25 million tonnes. They have set aside about \$25 million. They are working hard to find centres of enterprise that will produce enough credits, because they can see where there could be a real demand for these credits.

Senator Callbeck: Thank you very much, senator, for being here. It is an interesting piece of legislation. My questions are along the lines of what Senator Peterson asked, and that is on the process, just to understand how this would work.

If a family decides they want to invest \$500, you say they could get a tax credit for 75 or whatever. Let us say they want to put it in a farm that will buy technology, and as a result, it will reduce greenhouse gases. Who determines what projects that family can invest in?

Senator Mitchell: There is a very detailed piece in here, for example, for what criteria a farmer would have to meet — and in Alberta, it is very detailed — in order to produce a credit that would then be sanctioned by, in the case of Alberta, the Climate Change Central — which is, as I say, a quasi-government group, part government, part private sector — that would say, "This farm enterprise has met all of these different criteria, and we will therefore qualify them to sell these amounts of credits." It gets

C'est extrêmement efficace. Cette solution n'a pas été largement adoptée chez les particuliers parce que personne n'y avait pensé, mais il suffit parfois d'une idée novatrice pour que cela fonctionne. Je pense qu'il faut commencer par s'intéresser aux simples citoyens. Il faut leur faire comprendre qu'on peut vraiment changer les choses, qu'on peut véritablement régler ce problème, si on travaille ensemble. Ce peut être un processus très inspirant, qui donne un objectif au pays, aux particuliers, aux enfants qui ramassent des bouteilles et reviennent à la maison en se demandant : « Comment peut-on régler ce problème environnemental? »

[Français]

Le sénateur Dagenais : Pour ce qui est du deuxième volet de ma question, vous avez aussi parlé de projets plus petits comme en Colombie-Britannique et en Alberta. Avez-vous des résultats qui peuvent démontrer que les résultats ont aussi été concluants?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Absolument. Les plafonds imposés par l'Alberta aux grands émetteurs ont représenté une réduction de 12 millions de tonnes en 2011. La moitié de cette réduction est attribuable à des crédits; le reste, à des changements technologiques. Cette moitié, soit 6 millions de tonnes, achetée à un prix variant probablement de 6 \$ à 14,99 \$ la tonne — il y a une raison à cela — a été attribuée à des agriculteurs et à des petites entreprises de l'Alberta. C'est un montant non négligeable, puisqu'il s'élève au total à 60 ou 70 millions de dollars dans ce cas-ci. L'année précédente, on a atteint 3,6 millions de tonnes, soit 30 ou 35 p. 100 de la réduction imposée. On obtient là des résultats tangibles.

L'année dernière, Pacific Carbon Trust a traité 1,25 million de tonnes, mettant ainsi de côté quelque 25 millions de dollars. L'organisme travaille d'arrache-pied pour trouver des entreprises pouvant produire suffisamment de crédits, puisqu'il en anticipe la demande.

Le sénateur Callbeck : Merci beaucoup, sénateur, d'être ici. Il s'agit d'une mesure législative intéressante. Mes questions vont dans le même sens que celles du sénateur Peterson. Elles portent donc sur le processus, et visent à mieux comprendre comment cela fonctionnerait.

Si une famille décide d'investir 500 \$, vous dites qu'elle pourrait toucher un crédit d'impôt de quelque 75 \$. Supposons qu'elle souhaite l'investir dans une exploitation agricole qui fera l'acquisition d'une nouvelle technologie lui permettant de réduire les gaz à effet de serre. Qui déterminera dans quel projet cette famille peut investir?

Le sénateur Mitchell : On prévoit ici des critères très détaillés que devrait respecter un agriculteur, par exemple — et en Alberta, c'est très détaillé —, afin de produire un crédit qui serait reconnu par, dans le cas de l'Alberta, le Climate Change Central — il s'agit, comme je le disais, d'un groupe quasi gouvernemental, qui relève en partie du gouvernement et en partie du secteur privé —, qui dirait : « Cette exploitation agricole a respecté tous les critères; par conséquent, on l'autorise à vendre tant de crédits. »

very technical, but you can actually see your credit linked through GPS to the very section of land that your reduction has been produced upon.

Senator Callbeck: Who does this in Alberta? Is it a private-sector group? Is it part of government?

Senator Mitchell: The Government of Alberta set up the regime, and then they went to this group called Climate Change Central, which is interesting. One of the founding members of Climate Change Central was Senator McCoy. Climate Change Central does a great deal of work on various environmental issues, studies and so on, but they are very high-quality professionals and they were given the task of supervising the approval of producers of credits and supervising the process of auditing those credits. It is delegated from the Alberta government to this group, with a clear set of criteria so that we know there is integrity in the way it is done.

Senator Callbeck: It is a group that decides what projects the family could invest in?

Senator Mitchell: Yes.

Senator Callbeck: Also, they set a figure; if it is \$500 each, that 10 families can invest, or 20 or whatever?

Senator Mitchell: No. The only figure that is set is a price that the farmer says, “I cannot produce that credit for the price that you want to pay.” What is the price at which we can produce that? The farmer might say, “I can produce these credits for \$6.” The family goes to the market — there are accredited marketers who bring this together — gives them the money, they give it to the farmer, and now the family knows they have been responsible for reducing \$6, divided into the money they have given, to produce a number of tonnes reduction.

Senator Callbeck: What is the follow-up? How does the family know that the farmer actually spent the money?

Senator Mitchell: They receive a certificate stating this has been done. There are audits of farmers to ensure it is being done properly.

Senator Callbeck: Who does those?

Senator Mitchell: It is through Climate Change Central. In the case of Canada, there is a whole booklet on verification and how that is done and how an audit would be conducted; it is very detailed. In some senses it is like a stock exchange. We have been selling stocks and bonds in the Western world for 150 years, and someone will invest “X” amount of money in the Bank of XYZ, and banks do not even have physical money any longer. It is all digital entries. Where do we get the confidence that we actually own some of that bank and that the bank has a value? We get it because there are verification processes; there are auditing processes; there is a stock exchange that gives us comfort that these are quality companies and are being properly regulated.

Les détails sont très techniques, mais puisque le crédit est lié à des coordonnées GPS, on peut voir la portion de territoire où s’applique la réduction.

Le sénateur Callbeck : Qui s’en charge en Alberta? S’agit-il d’un groupe du secteur privé? D’une organisation qui relève du gouvernement?

Le sénateur Mitchell : Le gouvernement de l’Alberta a établi le système, puis s’est tourné vers un groupe appelé Climate Change Central, ce qui est intéressant. L’un des membres fondateurs de Climate Change Central était le sénateur McCoy. L’organisme travaille fort sur divers dossiers environnementaux et produit notamment des études. Il est formé de professionnels extrêmement qualifiés qu’on a chargés de superviser l’homologation des producteurs de crédits et le processus de vérification de ces crédits. Le gouvernement de l’Alberta a délégué ce pouvoir à l’organisme, et a établi des critères clairs afin de garantir l’intégrité du processus.

Le sénateur Callbeck : S’agit-il d’un groupe qui déciderait des projets dans lesquels une famille pourrait investir?

Le sénateur Mitchell : Oui.

Le sénateur Callbeck : Un seuil a également été établi; avec 500 \$ chacune, 10 ou 20 familles peuvent investir, voire plus, n’est-ce pas?

Le sénateur Mitchell : Non. La seule chose qui soit fixée, c’est le prix, si l’agriculteur dit : « Je ne peux pas produire ce crédit pour ce que vous êtes prêt à payer. » À quel prix peut-on le produire? L’agriculteur pourrait répondre que c’est faisable pour 6 \$. La famille s’adresse aux intervenants du marché — des marchands accrédités font la liaison —, transfère l’argent, qu’on donne à l’agriculteur, et la famille sait maintenant qu’elle est à l’origine d’une réduction de 6 \$, appliquée au montant investi, réduisant ainsi les émissions d’un certain nombre de tonnes.

Le sénateur Callbeck : Y a-t-il un suivi? Comment la famille sait-elle que l’agriculteur a effectivement dépensé l’argent?

Le sénateur Mitchell : Elle reçoit un certificat confirmant que cela a été fait. On effectue en outre des vérifications chez les agriculteurs pour s’assurer que cela a été fait de façon appropriée.

Le sénateur Callbeck : Qui s’en charge?

Le sénateur Mitchell : Le Climate Change Central. Au Canada, il existe un livret qui porte sur la vérification et qui explique comment procéder, comment mener une vérification; les explications sont très détaillées. C’est un peu comme un marché boursier. On vend des actions et des obligations dans le monde occidental depuis 150 ans : on peut investir tant d’argent à la banque XYZ, et les banques n’ont même plus d’argent physique. Tout est numérique. Comment savoir qu’on est véritablement propriétaire en partie de cette banque et qu’elle a une certaine valeur? On le sait grâce aux processus de vérification et aux marchés boursiers qui nous rassurent en confirmant qu’il s’agit d’entreprises de qualité qui sont adéquatement réglementées.

In a smaller way, this is exactly what that is, and it is a question of how we find the most efficient way to set up market mechanisms and stock exchanges or credit exchanges that would do the job. This is being done and to great effect, and Alberta is one case where it has been quite effective. You may be able to piggyback on that. They might say they would be happy to do it.

Senator Callbeck: You mentioned Air Canada earlier. If a person pays Air Canada money to reduce greenhouse gas emissions, is there any way to know the money is spent that way?

Senator Mitchell: Did I mention Air Canada? Airlines do this. Let us say an airline will state on their website, for example, they invest in these kinds of wind farms. That may be the only security you get. That is part of the problem. If you knew there was a sanctioned market maker in this, whether government or preferably a securities commission — the Montreal exchange, for example, is kind of interested in doing, Chicago exchange does it. It is a huge exchange. The European exchanges do it — then you would have real confidence and would know where to go and that you really are getting this and the reduction is being done and you could see on your GPS that it is being done right here, right now on a certain piece of land or in a specific company, so you get comfort.

People need a sense of security that it is being done, and the problem is partly because there has been so much negative spin against this, which I think is very unfortunate. I think credits are a way to get the low-hanging fruit, to reduce emissions in a very efficient way and to invest in industries that need help to stimulate economies. It is a great way to do it.

Senator Callbeck: In those documents you have, were the costs of setting up this regime or process looked at?

Senator Mitchell: I am sure this government would never have proposed something they had not costed. I am not privy to those costs, but I cannot imagine they would have considered doing this without costing it. I am sure we could get the costing, but I believe that whatever cost may be suggested we could do this because they are focusing on the Department of the Environment. I think you could actually do this as we do securities. You could get private sector exchanges, private sector operators to do it, and they would make money because they could charge a fee or a spread on this. I think it can be done quite inexpensively. You would need an auditing function you can trust, but there is quite a bit of energy in markets to do this. Industry is looking more and more for this kind of leadership because they know as they get more international, for example, there is more and more pressure on them to reduce emissions. Sometimes it is cheaper to do it by asking someone else to do it for you, like we ask services of many people who can do things better than we can — make our car, reduce our carbon.

À plus petite échelle, c'est exactement la même chose. Il suffit de déterminer la façon la plus efficace d'établir des mécanismes du marché et d'échanges d'actions ou de crédits qui fonctionnerait. C'est ce qu'on fait, et avec succès : l'Alberta est un très bon exemple. Vous pourrez peut-être faire fond sur ces efforts. L'Alberta en sera peut-être ravie.

Le sénateur Callbeck : Vous avez parlé plus tôt d'Air Canada. Si une personne paie Air Canada pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, comment peut-elle savoir si l'argent a vraiment été investi à cette fin?

Le sénateur Mitchell : Ai-je parlé d'Air Canada? Les entreprises aériennes le font. Supposons qu'un transporteur aérien indique sur son site web, par exemple, qu'elle investit dans des parcs éoliens. C'est peut-être la seule garantie que vous aurez. C'est une partie du problème. Si vous connaissiez un marchand autorisé, qu'il s'agisse d'un organisme gouvernemental ou, mieux encore, d'une commission des valeurs mobilières — la Bourse de Montréal, par exemple, s'y intéresse, et celle de Chicago le fait déjà. C'est une bourse énorme. Les bourses européennes le font aussi. Vous pourriez alors avoir pleinement confiance et sauriez vers qui vous tourner et vous auriez la certitude que la réduction est effectuée, et vous pourriez voir sur votre GPS où elle s'applique, à quels lopin de terre ou entreprise particulière, ce qui vous rassurerait.

Les gens ont besoin qu'on les rassure que c'est en train d'être fait et que le problème est en partie dû au fait qu'il y a eu tellement de presse négative là-dessus, ce qui est très fâcheux. Je crois que les crédits sont une façon d'atteindre les cibles les plus faciles, de réduire les émissions de manière très efficace et d'investir dans des industries qui ont besoin d'aide pour stimuler les économies. C'est une excellente façon d'y arriver.

Le sénateur Callbeck : Dans les documents que vous avez, a-t-on examiné le coût de la mise sur pied de ce régime ou de ce processus?

Le sénateur Mitchell : Je suis certain que ce gouvernement n'aurait jamais proposé quelque chose sans en avoir établi les coûts. Je ne suis pas au courant de ces coûts, mais j'ai du mal à imaginer qu'ils aient envisagé de faire cela sans en établir les coûts. Je suis certain que nous pourrions nous procurer ces chiffres, mais j'imagine que quels que soient les coûts qui soient avancés, nous pourrions le faire car ils se concentrent sur le ministère de l'Environnement. Je crois que vous pourriez en fait procéder comme nous le faisons avec les titres. Vous pourriez avoir des échanges au sein du secteur privé, des opérateurs du secteur privé pour s'en occuper, et ils gagneraient de l'argent, car ils pourraient imposer des frais ou des droits ou même une prime là-dessus. Je crois que cela peut être fait à moindre coût. Vous auriez besoin d'une fonction de vérification fiable, mais je crois qu'il y a pas mal d'intérêt au sein des marchés pour le faire. L'industrie est de plus en plus à la recherche de ce genre de leadership, car ils savent qu'au fur et à mesure que cela devient international, par exemple, il y a de plus en plus de pression à leur égard pour réduire les émissions. Parfois, c'est moins cher de procéder en demandant à quelqu'un d'autre de le faire pour vous, tout comme nous demandons des services à un grand nombre de personnes qui peuvent faire les choses mieux que nous — fabriquer notre voiture, réduire notre carbone.

Senator L. Smith: The concept is fascinating. Going back to Senator Callbeck and Senator Peterson, you showed us a document that was part of a program that was in development three or four years ago. I read through the very short piece of legislation. You mentioned a \$500 amount for individuals. Is that a number that you came up with or is that something that has been thought of before?

The problem I am having is the concept itself is very positive, but the issue is the framework and the organizational structure around it. It is great to say your government did this or the government at the time did it, but you are submitting something for consideration. In my mind there has to be not only the submission but a framework around it so you can analyze it and understand the implications of the cost and the benefit. The concept is outstanding.

Senator Mitchell: Thank you. I know what you are saying. I guess, ironically, I have more confidence in your Minister of the Environment than you seem to at this point. I have confidence that the Minister of the Environment, who got this piece of legislation and has done this kind of work, could make it work, that they would make it work and would be concerned about cost.

There are a couple of reasons I picked \$500. One was because I knew cost would be an issue, and there are three or four ways one can limit costs. We could say you can invest whatever you want in these credits. You could put out \$1 million and we will give you \$150,000 back; that would not wash. I said let us go with \$500 because that is one way to limit costs, and it happens to correspond to the \$500 limit on the sports tax credit, so there is a precedent.

I also said we can limit costs because of the 15 per cent rather than going up to the third level, so 15 per cent limits cost. That is really where I came from.

Essentially, you have to start somewhere, and I think quite quickly we could adjust and see if \$500 is not enough or too much or 15 per cent is not enough or too much, or maybe it is working so well we can phase it out because people understand and we do not even have to give the tax credit, but we have kick-started it.

In legislation of this sort we are giving a great deal of power to the minister, and certainly there is precedent by the current government to do that, and in this case I think that is what you have to do because we are breaking new ground. I feel a great deal of comfort because a lot of work has been done on how this could be done properly.

There is precedent by other governments in Canada doing some of this right now. I was very impressed by what Minister Prentice did, the process he went through to evaluate the group that he would buy the \$225,000 of credits from to offset the

Le sénateur L. Smith : Le concept est fascinant. Pour revenir au sénateur Callbeck et au sénateur Peterson, vous nous avez montré un document qui faisait partie d'un programme qui était en train d'être mis sur pied il y a trois ou quatre ans de cela. J'ai lu le très court texte de loi. Vous avez mentionné la somme de 500 \$ pour les particuliers. S'agit-il d'un chiffre que vous avez vous-même calculé ou s'agit-il de quelque chose qui a été proposé auparavant?

Le problème que j'ai ici est que d'un côté le concept, en soi, est très positif, mais de l'autre côté, le problème est le cadre et la structure organisationnelle autour. C'est bien beau de dire que votre gouvernement a fait ceci ou que le gouvernement de l'époque a fait cela, mais vous avancez quelque chose pour qu'on l'examine. À mon avis, cela ne suffit pas de soumettre quelque chose, mais il faut un cadre autour, afin de pouvoir l'analyser et comprendre les implications de l'analyse coût-bénéfice. Le concept est extraordinaire.

Le sénateur Mitchell : Merci. Je sais ce que vous voulez dire. J'imagine, et c'est ironique, que j'ai davantage confiance en votre ministre de l'Environnement que vous ne semblez en avoir, à l'heure actuelle. Je suis convaincu que le ministre de l'Environnement, qui a reçu ce projet de loi et qui a fait ce genre de travail, pourrait y arriver, qu'ils pourraient y arriver et qu'ils pourraient s'inquiéter des coûts.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles j'ai choisi la somme de 500 \$. D'abord, parce que je savais que les coûts poseraient problème et qu'il y a trois ou quatre façons dont on peut limiter les coûts. On pourrait dire que vous pourriez investir tout ce que vous voulez dans ces crédits. Vous pourriez investir 1 million de dollars et nous vous donnerons 150 000 \$ en retour; cela n'irait pas. Je me suis dit : « Allons-y avec 500 \$ », car c'est une façon de limiter les coûts et, comme par hasard, cela correspond à la limite de 500 \$ pour le crédit d'impôt pour le sport. Il y a donc un précédent.

J'ai également dit que nous pouvions limiter les coûts en raison des 15 p. 100, plutôt que d'augmenter et de passer au troisième niveau, donc les 15 p. 100 limitent les coûts. C'est vraiment là-dessus que je me suis basé.

Essentiellement, il vous faut commencer quelque part et je crois que très rapidement nous pourrions ajuster et voir si les 500 \$ ne suffisent pas ou si c'est trop ou si les 15 p. 100 ne sont pas suffisants ou si c'est trop, ou peut-être que les choses fonctionneront si bien que nous pourrions l'éliminer graduellement, car les gens comprendront et ils n'auront même pas besoin d'octroyer un crédit d'impôt, mais nous aurons quand même lancé la chose.

Dans un projet de loi comme celui-ci, nous accordons beaucoup de pouvoir au ministre et il y a certainement un précédent avec le gouvernement actuel. Dans ce cas-ci, je crois que c'est ce qu'il faut faire, car nous sommes en train d'innover. Je me sens tout à fait à l'aise, car beaucoup de travail a été fait pour trouver la bonne façon de procéder.

Il y a d'autres précédents au Canada car d'autres gouvernements font la même chose actuellement. J'ai été très impressionné par ce que le ministre Prentice a fait, par le processus qu'il vient de terminer pour évaluer le groupe auprès

Olympics. There is precedent there, too. That was very well done. They went out to the market and tendered it and got the best price, and they really did something that was groundbreaking. In fact, I could quote:

Canada is proud to be the first host country in history to help offset the greenhouse gas emissions of its Olympic games.

Giving credit where credit is due.

Senator L. Smith: I have been in business all my life, and when someone makes a presentation to us as a group, I understand the concept, which I think is outstanding, but then there is the second part where you do not have the structure. You say the government worked on this before, “Okay, guys, I have the idea; you just take it and run with it and set it up.” I just have not been in many situations in my life, from a business perspective, where I have ever had a presentation where someone says that.

My first thought is when you do something you have a test market, and there is a certain level, and then you test it. You have a certain level, and then if it is successful you move and take the next step. Now you have come up with the whole box and say, “Okay, here it is, boys.” How can our committee be expected to analyze that?

Senator Mitchell: It is a good question. I think I am using the model that the government used with its sports tax credit. There was no test market. The test market is you try it and see, and in that case there would not be a lot lost if it did not work because it would not cost a lot to implement. In this case, there would not be a lot lost if it did not work because if nobody used the program it would not cost a lot to implement it.

There is that model. The government did it with the fireman’s tax credit. It is done all the time. In this case I am not expecting it will be done tomorrow. I am saying it would require the resources of government.

Senator L. Smith: It may be helpful if you submit something that you are obviously enthusiastic about which I think most people would think would be a reasonable concept, but as a suggestion, you might want to put some parameters around it. If it is a \$500 credit, then say it is a \$500 credit so that it has some specificity around it so you might have someone who would want to take a more serious look at considering that.

Senator Mitchell: I absolutely appreciate that, for sure. Thank you.

Senator Buth: Thank you for your explanations, Senator Mitchell. It has been helpful.

duquel il achèterait 225 000 \$ de crédits pour compenser les Olympiques. Il y a un précédent là aussi. Cela a été très bien fait. Ils se sont adressés au marché, ont fait un appel d’offres et ont obtenu le meilleur prix et ils ont fait quelque chose qui était vraiment innovateur. En fait, je pourrais même citer :

Le Canada est fier d’être le premier pays hôte de l’histoire à aider à compenser les émissions de gaz à effet de serre de ses Jeux olympiques.

En rendant à César ce qui appartient à César, en crédits.

Le sénateur L. Smith : Je suis en affaires depuis toujours et lorsque quelqu’un vient nous faire un exposé, je comprends le concept, lequel me semble extraordinaire, mais ensuite il y a une seconde partie, où vous n’avez pas la structure. Vous dites que le gouvernement a travaillé là-dessus auparavant, « très bien, messieurs, j’ai l’idée, il vous suffit de l’adopter et de la mettre en œuvre. » Je n’ai simplement pas connu beaucoup de situations, dans ma vie, dans une perspective d’affaires, où j’ai assisté à un exposé où quelqu’un ait dit cela.

Ma première réaction, c’est que lorsque vous faites quelque chose, il faut avoir un marché-test et il y a un certain niveau et ensuite vous faites vos essais. Vous avez un certain niveau et, ensuite, si c’est concluant, vous passez à l’étape suivante. Maintenant, vous avez mis au point toute la trousse et vous dites « bon la voici, messieurs. » Comment notre comité peut-il analyser cela?

Le sénateur Mitchell : C’est une bonne question. Je crois que j’utilise le modèle dont s’est servi le gouvernement avec son crédit d’impôt pour les sports. Il n’y a eu aucun marché-test. Le marché-test, c’est que vous essayez et ensuite vous voyez et, dans le cas présent, il n’y aurait pas beaucoup de pertes si cela ne fonctionnait pas, car cela ne coûterait pas beaucoup à mettre en œuvre. Dans ce cas-ci, il n’y aurait pas beaucoup de pertes si cela ne fonctionnait pas, car si personne n’utilisait le programme, cela ne coûterait pas grand-chose à mettre en œuvre.

Il y a ce modèle. Le gouvernement l’a fait avec le crédit d’impôt pour les pompiers. C’est très fréquent. Dans ce cas-ci, je ne m’attends pas à ce que ça se fasse du jour au lendemain. Je dis que cela nécessiterait les ressources du gouvernement.

Le sénateur L. Smith : Si vous présentez quelque chose qui vous tient évidemment à cœur et qui, à mon sens, semble raisonnable aux yeux de la plupart des gens, il pourrait être utile, c’est une suggestion, d’ajouter certains paramètres autour du concept. S’il s’agit d’un crédit de 500 \$, dites alors qu’il s’agit d’un crédit de 500 \$, de manière à ce que ce soit précis pour que quelqu’un puisse ensuite examiner la chose de plus près.

Le sénateur Mitchell : J’apprécie vraiment cette suggestion. Merci.

Le sénateur Buth : Merci pour vos explications, sénateur Mitchell. Elles sont très utiles.

When I hear things like “certificates,” “audits” and “verification systems”, I hear the cash register continuing to go up. How are those costs built into a system like this?

Senator Mitchell: It is a key element because as happy as I am with the work done on this cap and trade, I think that the government’s initiative was that this would be controlled by the Department of the Environment.

I am saying that because there is money involved in this, because there is a trading of a value out there in the market, there would be money that a market aggregator or a market could charge, not tax money, but money they could charge to do this, just like the securities commission. We do not give money to the Toronto Stock Exchange or the securities commission to manage that huge and important market that stimulates and runs our economy in many ways. We do not give them any money because they become self-funding.

We are breaking new ground. This is new ground, no doubt about it, but climate change is new ground and —

Senator Buth: Carbon offsets are not new ground. We have talked about B.C.; we have talked about Alberta.

Senator Mitchell: Right, but doing it in this way is on a bigger scale. I think the new ground in Canada is getting private sector interests to do it. I think that all of this is great, excellent work, but if you have the securities commission, for example — the Montreal stock exchange has been quite interested in doing this kind of thing — then it would not have to cost very much of government, if at all.

Senator Buth: Except for the credit part.

Senator Mitchell: Yes, the tax credit, except for that credit part. Again, what I say is, you want to get to your target, and the minister has said he is about 50 per cent of the way to his target, so there is still 50 per cent to go. I am saying this would be one program that could help us get that 50 per cent. You are going to be spending money anyway.

In fact, imposing regulations on the oil sands rather than a cap and trade system is way expensive. You want to talk about the audits that the government will be doing. The most expensive way to do it is to regulate, which is the choice this government has made. Cap and trade and a levy for carbon are way better, and allowing the market to drive it like this does is way better. There is all this possibility of money in a private sector place that the government does not have to fund to get it done, just like the stock exchange.

Senator Buth: It goes back to what Senator Larry Smith was saying, that it is hard to evaluate and see where the costs are and where some of the benefits are as well.

Lorsque j’entends parler de « certificats », « vérifications » et « systèmes de vérification », je sais que tout cela va coûter cher. De quelle manière est-ce que ces coûts sont intégrés à ce système?

Le sénateur Mitchell : C’est un élément essentiel, car bien que je me félicite du travail effectué sur ce système de plafonnement et d’échange, je pense que le gouvernement avait l’intention d’en confier la responsabilité au ministère de l’Environnement.

Je dis cela, car il y a des coûts, parce qu’il y a un échange de valeurs sur le marché, l’agrégateur ou le marché vont demander un paiement, non pas une taxe, mais un paiement en contrepartie de leurs services, tout comme le fait la commission des valeurs mobilières. Nous ne donnons pas d’argent à la Bourse de Toronto ni à la Commission des valeurs mobilières pour qu’elles gèrent cet immense et important marché qui stimule et dirige notre économie de bien des façons. Nous ne leur donnons pas d’argent parce qu’elles s’autofinancent.

Nous innovons. C’est quelque chose de nouveau, cela est clair, mais les changements climatiques sont un nouveau phénomène et...

Le sénateur Buth : Les crédits d’échanges de carbone ne sont pas nouveaux. Nous avons parlé de la Colombie-Britannique; nous avons parlé de l’Alberta.

Le sénateur Mitchell : C’est vrai, mais il s’agirait de le faire à une plus grande échelle. Je pense que la nouveauté au Canada serait d’amener le secteur privé à s’en charger. Je pense que tout cela c’est formidable, excellent, mais si la Commission des valeurs mobilières, par exemple, s’en chargeait — et la Bourse de Montréal s’est montrée très intéressée —, alors ça ne coûterait pas grand-chose, voire rien du tout, au gouvernement.

Le sénateur Buth : Sauf pour le crédit.

Le sénateur Mitchell : En effet, sauf pour le crédit d’impôt. Encore une fois, je le répète, vous voulez atteindre votre cible, et le ministre a dit que la moitié du chemin est fait, il en reste donc 50 p. 100 à faire. Ce que je dis, c’est que ce programme nous aiderait à réaliser l’autre moitié. De toute manière, vous allez devoir dépenser de l’argent.

En fait, l’imposition de règlements aux sables pétrolières plutôt qu’un système de plafonnement et d’échange coûte beaucoup plus cher. Vous voulez parler des vérifications que le gouvernement va faire. La solution la plus coûteuse, c’est la réglementation, et c’est pourtant ce que ce gouvernement a choisi de faire. Un système de plafonnement et d’échange et une taxe sur le carbone sont de bien meilleures solutions et il est de loin préférable de permettre au marché de s’en charger. Il y a la possibilité d’une mise de fonds dans un créneau du secteur privé que le gouvernement n’a pas à financer pour que ce soit fait, tout comme la bourse.

Le sénateur Buth : C’est ce que disait le sénateur Larry Smith, il est difficile d’évaluer et de déterminer où les coûts sont engagés et aussi quels sont les bénéfices.

Senator Mitchell: Absolutely. I appreciate your interest a great deal. It is a question of how to get this detail. To some extent, you have to make an arbitrary decision. My approach, my philosophy was that I do not want to limit the minister in making it. I could say, what if the minister decides this is so good I want to make it a \$1,000 limit? I have to do it; it is a \$1,000 limit. Well, then, we have to go back and change the legislation.

Pick a number, but I have some faith that a government would get this legislation and say it is a good idea, let us make it work and we have some precedent.

I think there is something to be said for being more specific and a lot to be said for being not more specific and limiting what the government could do with it. I think you will find in many cases governments — this government included — leave much to that process so that the flexibility, the creativity or the judgment can be made and not restricted by this kind of definitive, overly restrictive legislation.

[Translation]

Senator Dagenais: Senator Mitchell, we know that the government always likes to work with set budgets and predictable costs. However, that is not necessarily the case here.

In the case of environmental projects for example, if we had to choose between your project and simply increasing the Canada Economic Development budgets, why should we choose your idea?

Senator Mitchell: Pardon me?

Senator Dagenais: We know that the government likes to have predictable costs. Canada Economic Development has environmental projects for which they can predict the costs. Why should we favour your suggestions?

[English]

Senator Mitchell: One program that was in place for some time and has been discontinued was the one where if I had changed my windows or fixed things around my house, I got money back. Those costs were absolutely unpredictable because you had to get that work done, then you would have to get an auditor to come into your house to check it and then submit your receipts. You would have no idea how many people were doing that.

In this case, the costs are absolutely predictable 24 hours after they are implemented. This is very manageable and predictable. I mean, 24 hours, but not 12 months or 15 months or two years, as in the case of that other project. They had no way of knowing how many Canadians would put in how many windows or how much insulation until they submitted their receipts.

In this case, you would know tomorrow. Every time you press a button in a central place, you would know you sold \$10 million worth of these yesterday, so that is a tax credit of \$150,000. You

Le sénateur Mitchell : Absolument. J'apprécie beaucoup l'intérêt que vous portez à la question. Il s'agit de savoir comment y arriver. Il faut, dans une certaine mesure, prendre une décision arbitraire. Mon approche, ma philosophie, c'est que je ne veux pas imposer de limites au ministre. Et si le ministre décide que c'est une si bonne idée qu'il veuille fixer une limite de 1 000 \$? S'il décidait de le faire et de mettre une limite de 1 000 \$, nous serions obligés de modifier la loi.

Choisissez un montant, mais j'ose croire qu'un gouvernement qui recevrait ce projet de loi trouverait que c'est une bonne idée et voudrait que ça marche et cela s'est déjà vu.

Être plus précis ou laisser au gouvernement le soin de fixer la limite : les deux positions se défendent. Je pense que vous trouverez que dans bien des cas les gouvernements — y compris celui-ci — optent pour un processus plus souple qui laisse une place à la créativité ou au jugement plutôt que d'adopter des projets de loi trop rigides ou restrictifs.

[Français]

Le sénateur Dagenais : On sait, sénateur Mitchell, que le gouvernement aime toujours travailler avec des budgets connus et des coûts prévisibles. Or, ce n'est pas nécessairement le cas ici.

Si on avait le choix entre votre projet ou tout simplement de hausser les budgets de Développement économique du Canada, entre autres pour les projets à caractère environnemental, pourquoi devrait-on choisir votre idée?

Le sénateur Mitchell : Excusez-moi?

Le sénateur Dagenais : On sait que le gouvernement aime avoir des coûts prévisibles. Développement économique Canada a des projets à caractère environnemental où ils peuvent prévoir les coûts. Pourquoi devrait-on aller vers ce que vous suggérez?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Il y a un programme qui a existé pendant un certain temps et qui a été annulé et qui offrait un remboursement aux personnes qui remplaçaient leurs fenêtres ou faisaient des réparations à leur maison. Les coûts de ce programme étaient absolument imprévisibles car il fallait faire ce travail, puis il fallait faire une vérification avant de présenter les reçus. Il n'y avait aucun moyen de savoir combien de personnes allaient participer.

Pour ce que je propose, les coûts sont absolument prévisibles 24 heures après son entrée en vigueur. C'est facilement gérable et très prévisible. Je dis bien 24 heures, pas 12 mois ou 15 mois ou deux ans comme c'était le cas pour l'autre initiative. Il n'y avait aucun moyen de savoir combien de Canadiens allaient remplacer combien de fenêtres ni combien d'isolant tant qu'ils n'avaient pas présenté leurs reçus.

En ce qui concerne ce projet de loi, on le saurait le lendemain. Chaque fois qu'on appuierait sur un contrôle à un endroit central, on saurait que les ventes de la veille s'élevaient à 10 millions de

would know it. It is very predictable and manageable. You could also cut it off. The minister could say, “That is it, we are done; 321 days into this, it is going to cost us too much money.”

The Chair: Timing is very good. We will be suspending very soon, and then the Department of Finance officials are here. They have been here throughout, so they have heard your presentation, which should help things flow along. We invite you to stay on the sidelines here, if you like.

Before I suspend, we have your bill, and some amendments have been made available to us. Do you intend to make those amendments here before we do a clause-by-clause study, or would you do that at third reading in the Senate?

Senator Mitchell: I would take the chair’s direction in that technical matter. These amendments are perfunctory in the sense that since we designed and prepared this bill, there have been changes to the Income Tax Act, so clause numbers change and it is really that which is done, so whatever you would recommend in that regard.

The Chair: They all relate to that act?

Senator Mitchell: Yes, pretty much. There is nothing substantive.

The Chair: We can talk about that later. We would not need an explanation further than that. Thank you.

We are studying Bill S-205, An Act to amend the Income Tax Act, carbon offset tax credit, and we have heard from the proponent of the bill.

We are pleased to have government officials with us now. They have been with us throughout the meeting, so they have heard the earlier testimony and, presumably, have had an opportunity to look at Bill S-205.

I am pleased to welcome Mr. Sean Keenan, who has been with us previously when we were doing some other legislation. He is Director of the Personal Income Tax Division within the Tax Policy Branch of the Department of Finance. Welcome back, and thank you for being here.

Mr. Keenan is accompanied by Suzanne White, Chief of Resources, Energy and Environment with the Department of Finance.

Thank you both for being here. Would either of you like to make introductory remarks before we go to comments?

Sean Keenan, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: I will make a few remarks as we have been here.

From a tax policy point of view, at the Department of Finance, when we look at a bill like this, for a proposal such as this to be implemented, we would want to know many things that Senator Smith was mentioning, namely, the parameters associated with a credit of this type and how you would implement such a program,

dollars et que le crédit d’impôt est de 150 000 \$. On le saurait. C’est très prévisible et gérable. On pourrait également imposer des limites. Le ministre pourrait dire : « Voilà, c’est fini; après 321 jours, nous savons que cela va nous coûter trop cher. »

Le président : Cela tombe pile. Nous allons suspendre bientôt, puis nous accueillerons les représentants du ministère des Finances. Ils sont ici depuis le début, ils ont donc entendu votre exposé, ce qui devrait faciliter la discussion. Nous vous invitons à rester pour observer, si vous voulez.

Avant de suspendre, nous avons votre projet de loi et des amendements. Avez-vous l’intention de proposer ces amendements avant notre étude article par article ou comptez-vous les présenter lors de la troisième lecture au Sénat?

Le sénateur Mitchell : Je laisse cette question de procédure au président. Ce sont des amendements de forme qui s’imposent car depuis que nous avons élaboré et rédigé ce projet de loi, la Loi de l’impôt sur le revenu a été modifiée et nous devons modifier en conséquence les numéros des dispositions, alors je m’en remets à votre recommandation.

Le président : Ils concernent tous la loi?

Le sénateur Mitchell : Oui. Il n’y a aucun amendement de fond.

Le président : Nous pourrions en reparler. Cette explication nous suffit. Merci.

Nous examinons le projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi de l’impôt sur le revenu (crédit d’impôt pour compensation de carbone) et nous venons d’entendre le parrain.

Nous sommes heureux d’accueillir maintenant les fonctionnaires. Ils sont présents depuis le début de la séance de sorte qu’ils ont entendu le premier témoignage et je présume qu’ils ont eu le temps de lire le projet de loi S-205.

Je suis ravi de souhaiter la bienvenue à M. Sean Keenan, qui est déjà venu nous voir alors que nous étudions un autre projet de loi. Il est directeur de la Division de l’impôt des particuliers dans la Direction de la politique de l’impôt au ministère des Finances. Il est bon de vous revoir et merci d’être venu.

M. Keenan est accompagné de Suzanne White, chef, Ressources, énergie et environnement au ministère des Finances.

Merci à vous deux d’être ici. Est-ce que l’un d’entre vous aimerait faire une déclaration préliminaire avant que nous passions aux observations?

Sean Keenan, directeur, Division de l’impôt des particuliers, Direction de la politique de l’impôt, ministère des Finances Canada : Je présenterai quelques remarques seulement puisque nous sommes déjà venus ici.

Du point de vue de la politique fiscale, au ministère des Finances, lorsque nous examinons un projet de loi comme celui-ci, pour qu’il soit mis en œuvre, nous aimerions connaître de nombreuses choses qu’a déjà mentionnées le sénateur Smith, c’est-à-dire, les paramètres associés à un tel crédit et la façon de mettre en œuvre le programme,

some of the concepts that would normally be considered and the type of projects that would be eligible for the credit. What are the conditions under which an individual or an organization could be accepted as an eligible carbon offset provider? What would be the mechanism under which you would ensure that carbon offsets were valued appropriately in order to ensure that the credit was being provided in a manner that was both economical and the best use of the taxpayers' money?

A lot of that seemed to come out in discussion. That is not really in the bill. When you had a credit, there was also a question about what an investment would be. Would investors be investing so they would have a credit they could subsequently trade, in which case the government would be providing a tax credit for, essentially, an investment in the market? For example, I bought \$500 worth of credit, sold it at a profit and then I got \$75 in tax relief for that investment. That would be different than saying a family was buying a \$500 credit that was non-tradable and that would be a real carbon offset in the sense that it would have to be reducing carbon emissions in some way.

Some of those concepts are not clear. I know Senator Mitchell talked about a limit, which would then have an impact on the ultimate cost of the bill and how much an individual family could ultimately receive as a result of that credit. Those limits were not in the bill, per se. From a Department of Finance perspective, if you are ultimately determining the cost, you would need to know some of those parameters.

The Canada Revenue Agency administers the income tax system, so individuals would be filing credits and would have to get a receipt and say, "I have purchased this credit from this particular undefined group." Therefore, there would be a requirement for a lot of expertise within the CRA to do the auditing and to ensure that the projects that were eligible for investment would be known and would actually be carbon reductions. For a lot of the evaluation that would be required to implement such a credit, the expertise would have to be at CRA, and currently, it does not exist. From an administrative point of view, I think that would entail a significant cost. That would have to be built into the cost of the program.

We look at it from a tax policy point of view. Those are some of the questions that came to our minds, and they were not found in the bill.

The Chair: Thank you very much, Mr. Keenan.

I would like to know if either you or Ms. White were involved in what had been explained to us earlier about the tax credit balancing that went on during the Olympics in Vancouver and the carbon balancing. Are you aware of the fact that it took place?

Mr. Keenan: It is certainly not an issue that we would have dealt with in the Personal Income Tax Division, no.

certain des concepts dont on tiendrait normalement compte et le type de projets qui seraient admissibles aux crédits. Quelles sont les conditions en vertu desquelles une personne ou une organisation peut être acceptée en tant que fournisseur agréé de crédits compensatoires de carbone? Quel serait le mécanisme qui ferait en sorte que les crédits compensatoires de carbone seraient bien évalués afin d'être certain que le crédit soit fourni de façon rentable et présente la meilleure utilisation de l'argent des contribuables?

Une grande partie de ces choses a été mentionnée lors des discussions. Elles ne font pas vraiment partie du projet de loi. Lorsqu'il y a un crédit, on se demande également quel sera l'investissement nécessaire. Est-ce que les investisseurs investiraient afin d'avoir un crédit qu'ils pourraient ensuite échanger, auquel cas le gouvernement fournirait un crédit d'impôt pour ce qui serait, essentiellement, un investissement dans le marché? Par exemple, si j'achète 500 \$ de crédits, et que je les vendais à profit, j'obtiendrais alors 75 \$ d'allègement fiscal pour cet investissement. Ce n'est pas la même chose que si une famille achetait 500 \$ de crédits non échangeables et qui seraient une réelle mesure compensatoire de carbone, c'est-à-dire qu'elle réduirait d'une certaine façon les émissions de carbone.

Certains de ces concepts ne sont pas clairs. Je sais que le sénateur Mitchell a parlé d'une limite, qui aurait des conséquences sur le coût final du projet de loi et sur le montant qu'une famille pourrait recevoir grâce à ce crédit. Ces limites ne se trouvent pas dans le projet de loi en tant que tel. Pour le ministère des Finances, pour calculer le coût final, il nous faut connaître certains de ces paramètres.

L'Agence du revenu du Canada administre le système d'impôt sur le revenu, alors les personnes présenteraient des demandes de crédits et auraient besoin d'un reçu qui démontrerait qu'ils ont acheté ce crédit d'un groupe quelconque. Conséquemment, l'ARC aurait besoin de beaucoup d'expertise pour faire la vérification et s'assurer que les projets qui étaient admissibles à cet investissement soient connus et correspondent réellement à des réductions de carbone. C'est l'ARC qui aurait besoin de l'expertise pour faire une grande partie des évaluations nécessaires pour mettre en œuvre un tel crédit, et présentement, cette expertise n'existe pas. D'un point de vue administratif, je pense que cela représenterait un coût important. Il devrait être intégré au coût du programme.

Nous l'examinons du point de vue de la politique fiscale. Voilà certaines des questions qui nous sont venues à l'esprit, et qu'on ne retrouve pas dans le projet de loi.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Keenan.

J'aimerais savoir si vous ou Mme White avez participé à ce qui nous a été expliqué plus tôt concernant le rééquilibrage de crédits d'impôt et de carbone qui a eu lieu pendant les Olympiques de Vancouver. Êtes-vous au courant de cela?

M. Keenan : Il ne s'agit certainement pas d'une question dont nous nous serions occupés à la Division de l'impôt des particuliers, non.

Suzanne White, Chief, Resources, Energy and Environment, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: I believe if they were purchasing offsets to offset some of the emissions with respect to the Olympics, it would not likely have been done with the tax credit, since one does not exist at this time.

The Chair: This Government of Canada publication was brought to our attention, and it is entitled *Canada's Offset System for Greenhouse Gases*. Have either of you been involved with this or any of the policy discussions that are in here?

Ms. White: I came on shortly after that document was introduced. It was as part of the government's Turning the Corner plan back in 2007. There was going to be an emissions cap and trading system, so Environment Canada did develop a number of documents that would include an offset system. That would have been in those areas that were not going to be covered by the regulations, for instance, in the agricultural sector. I believe the documents were still at a draft stage at that point, and the government decided to proceed with a different approach.

The Chair: For those who read the transcripts or happen to be watching this session this evening, the decision on policy as to what type of program, if any, to implement is a government decision, that is, cabinet; the executive would make the policy decision.

That is not your area. You are the implementers of policy decisions. Is that correct?

Mr. Keenan: If you are talking about a tax credit, at the Department of Finance, we do tax policy inside the department, but, ultimately, a tax credit would be implemented by the Canada Revenue Agency. A decision on whether that would be the way to go would have to be made, ultimately, by the government.

The Chair: The policy decision as to what program to implement, if any, might be based on advice that you would give to the government, but it is a government decision as opposed to a departmental decision.

Mr. Keenan: Absolutely.

The Chair: I think it is important for everyone to understand that. You are here in the capacity as representatives of the department.

Ms. White: From the Department of Finance's perspective, we would monitor those policy choices. However, with client policy being under the lead of the Ministry of the Environment, they would be the ones that would develop the policy and advice.

The Chair: That was helpful.

Senator Nancy Ruth: You were talking about the CRA not having the expertise to deal with this sort of thing, but how did they get the expertise to know whether the receipts for ballet lessons or sports equipment were valid? What is so difficult about

Suzanne White, chef, Ressources, énergie et environnement, Direction du développement économique et finances intégrées, ministère des Finances Canada : Je crois que s'ils achetaient des crédits compensatoires pour compenser certaines des émissions provenant des Olympiques, cela n'a probablement pas été fait à l'aide du crédit d'impôt, puisqu'il n'existait pas encore.

Le président : On nous a parlé de cette publication du gouvernement du Canada qui s'intitule *Le système canadien de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre*. Est-ce que l'un d'entre vous a participé aux discussions sur les politiques contenues dans ce document?

Mme White : Je suis arrivée peu après que ce document ait été présenté. Il faisait partie du plan Prendre le virage du gouvernement en 2007. Il devait y avoir un système de plafond et d'échange des émissions, alors Environnement Canada a préparé des documents qui comprenaient un système de crédits compensatoires. Ils se seraient appliqués aux domaines qui n'allaient pas être couverts par la réglementation, par exemple, le secteur agricole. Je pense que les documents étaient encore à l'état d'ébauche à cette époque, et le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec une approche différente.

Le président : Pour ceux qui lisent la transcription ou qui regardent notre séance ce soir, la décision concernant le type de programme, s'il y en a, à mettre en œuvre relève du gouvernement, c'est-à-dire, du Cabinet; c'est l'exécutif qui prend cette décision stratégique.

Ce n'est pas votre domaine. Vous mettez en œuvre les décisions stratégiques. Est-ce exact?

M. Keenan : Si vous parlez d'un crédit d'impôt, au ministère des Finances, nous nous occupons de la politique fiscale, mais au bout du compte, un crédit d'impôt est mis en œuvre par l'Agence du revenu du Canada. Mais c'est le gouvernement qui en fin de compte décide s'il veut procéder de cette façon.

Le président : La décision stratégique visant à savoir quel programme doit être mis en œuvre, s'il y en a un, peut être fondée sur des conseils que vous fournissez au gouvernement, mais c'est le gouvernement qui décide, et non le ministère.

M. Keenan : Absolument.

Le président : Je pense qu'il est important que tous le comprennent. Vous êtes ici en tant que représentants du ministère.

Mme White : Le ministère des Finances surveille ses choix en matière de politiques. Cependant, la politique en tant que telle étant la responsabilité du ministère de l'Environnement, c'est lui qui élaborerait la politique et les conseils qui s'y rattachent.

Le président : C'est très utile à savoir.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous disiez que l'ARC n'a pas l'expertise pour s'occuper de ce genre de choses, mais comment l'agence a-t-elle obtenu l'expertise pour savoir si les reçus des leçons de ballet ou d'équipement de sport étaient valides?

this if you have a legitimized list? They cannot have a list of every sports store and piano teacher on file at the CRA. How did the CRA get this expertise for these other tax credits?

Mr. Keenan: I think there are two different things. For the fitness credit, there are rules that people have to follow; there are eligibility criteria for the credit. Parents would be involved in putting their children in certain programs and they would get a receipt from the provider of the program, and then they would submit their claim. They would keep the receipt and that could be checked for auditing.

I think there is a bit of a difference in the sense that, under the proposal of the carbon offset, you would need to know a few things. What I heard from Senator Mitchell was that there would be a limited number of providers where you could buy the credits. If this is part your environmental agenda, will these projects meet your goals? Is this the best use of the money? Are you getting value for the dollar?

I think it is a little different in the sense that you would need to have someone inside the government — whatever mechanism — to say, “These are accredited projects and we agree that these are on the list.” That would require some kind of expertise that does not currently exist.

Senator Nancy Ruth: Do you have any idea how much staffing, training or new staff would have to be employed to do this and what the cost would be?

Mr. Keenan: I do not know about the cost, per se. The government has the Scientific Research and Experimental Development, or SR&ED, tax credit. That is for businesses that are undertaking innovation and research, and they can claim this kind of credit.

I know there is a whole directorate at the CRA to provide information to businesses to say, “If you will be investing in this project, these are the things that you need to consider, and this is the information that you need to provide to the CRA in order to make a claim under this credit.” There are probably 40 or 50 people who work in that directorate. I do not have the number or how much the budget would be.

Senator Nancy Ruth: You are not sure what the cost would be to the CRA if this sort of thing were implemented; is that correct?

Mr. Keenan: I do not know what the cost would be — only that there would be a cost.

Senator Buth: Thank you for being here to answer our questions, although I realize it is hard to answer them without the costing information.

I am curious whether the following could happen right now: Someone buys or makes a donation to a charity like Ducks Unlimited Canada and is then able to claim this through a charitable tax donation.

Pourquoi serait-ce difficile si on a une liste légitime? Ils n'ont sûrement pas une liste de tous les magasins de sport et les professeurs de piano à l'ARC. Comment l'ARC a obtenu l'expertise pour tous les autres crédits d'impôt?

M. Keenan : Je pense qu'il s'agit de deux choses différentes. Pour le crédit d'impôt pour la condition physique, les gens doivent suivre certaines règles; il y a des critères d'admissibilité. Les parents doivent inscrire leurs enfants à certains programmes pour lesquels ils reçoivent un reçu du fournisseur, et ils peuvent ensuite présenter leur demande. Ils doivent garder leur reçu qui pourrait être exigé lors d'une vérification.

Il y a une petite différence, en ce sens que, selon la proposition de compensation des émissions de carbone, il vous faudrait savoir certaines choses. D'après ce qu'a dit le sénateur Mitchell, il y aurait un nombre limité de fournisseurs qui vendraient des crédits. Si cela fait partie de votre programme environnemental, est-ce que ces projets sont conformes à vos objectifs? Est-ce un usage optimal de votre argent? En avez-vous pour votre argent?

La différence, c'est qu'il faudrait qu'un fonctionnaire, selon un mécanisme quelconque, dise : « ce sont des projets approuvés; ils figurent sur la liste ». L'évaluation des projets nécessiterait une expertise qui n'existe pas actuellement.

Le sénateur Nancy Ruth : Savez-vous combien d'employés cela nécessiterait, s'il fallait recruter de nouveaux employés, s'il fallait les former et combien cela coûterait?

M. Keenan : Je ne connais pas les coûts comme tels. Il y a déjà un crédit d'impôt pour les activités de recherche scientifique et de développement expérimental, le crédit RS&DE, que peuvent demander les entreprises qui font de la recherche et de l'innovation.

Je sais qu'il y a toute une direction générale au sein de l'ARC qui fournit des informations aux entreprises et qui souhaite investir dans un projet en particulier; on leur explique quelles sont les questions qu'elles doivent examiner et quelles informations elles doivent fournir à l'ARC pour réclamer ce crédit. Ce service compte probablement 40 à 50 employés. J'ignore combien exactement; je ne sais pas non plus quel est son budget.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous ne pouvez déterminer avec certitude ce que l'adoption de cette mesure entraînerait comme coût pour l'ARC, n'est-ce pas?

M. Keenan : J'ignore quels seraient les coûts, mais je sais que cela entraînera des coûts.

Le sénateur Buth : Merci d'être venus répondre à nos questions, bien qu'il soit difficile de le faire en l'absence d'information sur les coûts.

À l'heure actuelle, celui qui fait un don d'argent à une organisation comme Canards Illimités Canada peut-il obtenir un crédit d'impôt pour don de bienfaisance?

Mr. Keenan: There are environmental protection charities; the pursuit of environmental objectives is considered to be a charitable purpose under the common law. Therefore, there are a number of charities registered with the Canada Revenue Agency for the purpose of protecting the environment, and they can be involved in a number of activities.

An individual who wishes to donate to an environmental charity, if the purpose were to reduce carbon emissions, certainly could receive the charitable donations tax credit for that contribution. The charitable contributions tax credit applies at a 15 per cent rate for donations up to \$200 per year, and then at a 29 per cent rate federally for donations above that amount.

Senator Neufeld: I appreciate that Senator Mitchell did not cost out everything in his bill. In defence of Senator Mitchell, I think maybe two people work in his office, compared to government, which would define something and put it in legislation.

Senator Mitchell: Those two people are really good.

Senator Neufeld: It takes hundreds of people to define exact costing, so I can understand that to a degree. I think he is trying to get across a concept that government could look at seriously and, after that, put the meat around the bones so that you have all of these things in place.

I am not sure that it would have to be CRA that would have to do all that work to verify whether it is an offset or whether it is a credible offset. It seems to me that would be done through the Ministry of the Environment. I believe that is the way we did it in British Columbia; namely, the Ministry of the Environment actually worked on what was an offset and what was not an offset. If the Ministry of the Environment, which already has some documentation on what offsets are, had that in place and they said such and such was an offset, CRA would just, I would assume, accept that; they would not have to go out and double-check it, but maybe you would.

I would like your answer here. Do you go out and double-check something with Ducks Unlimited Canada? If I were to give \$10,000 to Ducks Unlimited Canada, get a tax receipt and then claim it for whatever value that would be, would CRA go out and check and ensure that Ducks Unlimited Canada actually spent that on what would be proper and what would fit the parameters of "charitable" as it is defined with the government?

Mr. Keenan: A registered charity is required to submit a registered charity information form, which is a T3010. On that form, they provide information on what it used its money on, such as administration and the pursuit of charitable purposes. That information is available and it is also publicly available such that people who wish to make a donation to a registered charity would be able to see how much they spend on X, Y and Z.

M. Keenan : Il y a des organismes de protection de l'environnement qui ont le statut d'organismes de charité. En vertu de la common law, on considère que leurs activités de protection de l'environnement se font à des fins de bienfaisance. Par conséquent, certains organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada ont pour objectif la protection de l'environnement dans le cadre d'activités diverses.

Un particulier qui voudrait faire un don à un organisme caritatif à vocation environnementale dans le but de réduire les émissions de carbone pourrait recevoir un crédit d'impôt pour don de bienfaisance. Ce crédit est de 15 p. 100 pour les dons allant jusqu'à 200 \$ par année, puis de 29 p. 100 pour les dons supérieurs à ce montant.

Le sénateur Neufeld : Je sais que le sénateur Mitchell n'a pas établi ce que coûteraient toutes les mesures prévues dans son projet de loi. À sa décharge, il n'emploie qu'une ou deux personnes, beaucoup moins que le gouvernement qui, lui, définit ses mesures en détail avant de les inclure dans son projet de loi.

Le sénateur Mitchell : Mes deux employés sont très compétents.

Le sénateur Neufeld : Il faut des centaines de gens pour établir les coûts avec précision, alors, je peux comprendre la situation du sénateur Mitchell. Je pense qu'il propose un concept que le gouvernement pourrait examiner attentivement et, par la suite, étoffer et traduire en termes plus concrets.

Je ne suis pas sûr qu'il incomberait nécessairement à l'ARC de vérifier tous les titres de compensation. Cela pourrait se faire au ministère de l'Environnement. Je crois que, en Colombie-Britannique, c'est le ministère de l'Environnement qui détermine ce qu'est un titre de compensation. Si le ministère de l'Environnement, qui a déjà des informations sur les titres compensatoires, déterminait lesquels de ces titres étaient acceptables, je suppose que l'ARC ferait siennes ces décisions et ne referait pas la vérification, mais je me trompe peut-être.

Voici donc ma question : est-ce que vous révérifiez le statut d'organismes comme Canards Illimités Canada qui reçoivent des dons de charité? Si je faisais un don de 10 000 \$ à Canards Illimités Canada, que j'obtenais un reçu aux fins d'impôt et que je déclarais ce don dans ma déclaration de revenus, est-ce que l'ARC s'assurerait que Canards Illimités Canada a véritablement dépensé cette somme à des activités qui respectent les critères de ce qui constitue une activité de bienfaisance au sens où l'entend le gouvernement?

M. Keenan : Tout organisme de bienfaisance doit remettre un formulaire d'information, le formulaire T3010. Dans ce formulaire, l'organisation donne des informations sur ce à quoi a servi l'argent reçu, comme l'administration et les activités à des fins caritatives. Ces informations sont publiques de sorte que ceux qui souhaitent faire un don à un organisme de charité peuvent savoir à quoi il consacre son argent.

The Canada Revenue Agency audits registered charities in the same way it audits businesses. It keeps a certain audit percentage to ensure that registered charity that identify that they have charitable purposes are actually pursuing those purposes through charitable activities.

Senator Neufeld: Do I understand from that response, then, that if something like this took place and the Ministry of the Environment put in place what was acceptable as offsets and acceptable as to what could be invested in, would CRA still double-check that, or would they just accept that as being something that is sanctioned by the government?

Mr. Keenan: If the decision was that the administration inside the Ministry of the Environment determines what is an acceptable carbon offset project or what meets the criteria and that they would publish a list that the CRA would then confirm against, I do not think that reduces the cost, per se, in the sense that the Ministry of the Environment would have to undertake that work. You need to have it in one place or another, or you have to say, "We are setting up criteria and willing to follow those."

Senator Neufeld: I am not disputing that. It has to be done someplace. I was trying to determine if the CRA would still go out and double-check to ensure it was an offset.

You have cleared that up. You would accept from another government department that that was something that actually was put in place as an offset, and was legal and in its form. I appreciate that.

You said to start with, unless I misunderstood, that the tax department would want to know what the ultimate cost was. I think those were your words. Senator Mitchell in his presentation talked about the sports tax credit. How did you determine the ultimate cost, or did you? You said you had to have the ultimate cost before you could make the decision. Did you do that in the sports tax credit and how did you accomplish that?

Mr. Keenan: In general, when the department is making its assessment of proposals that are made to the government or bringing forward proposals to the government, part of that analysis is an assessment of what the potential cost might be. In the case of the Children's Fitness Tax Credit, I was not there at the time. I know that we would have looked at publicly available data on the participation of children in sporting activities and any available Statistics Canada data or data that was publicly available, that we could then glean from that data what is the size of the population, how much children actually participate in these types of activities, and then to give an assessment of how much those activities cost and so potentially what an average family spends on sporting activities.

As the next step, you would ask about the potential for the expenditure and how many of those people would be in a taxable position, in which case they might benefit from a non-refundable

L'Agence du revenu du Canada fait des vérifications auprès des organismes caritatifs comme auprès des entreprises. Elle vérifie un pourcentage donné d'organisations de bienfaisance afin de s'assurer que leurs activités ont véritablement une fin caritative.

Le sénateur Neufeld : Voulez-vous dire que, si le ministère de l'Environnement déterminait quels titres compensatoires sont acceptables aux fins d'investissement, l'ARC ferait à son tour une vérification ou considérerait-elle que ces titres ont été approuvés par le gouvernement?

M. Keenan : Si le ministère de l'Environnement jugeait que certains projets constituent des projets de compensation des émissions de carbone, que ces projets sont conformes à certains critères, et que le ministère de l'Environnement publierait une liste qui servirait ensuite à l'ARC, je ne crois pas que cela réduirait les coûts puisque le ministère de l'Environnement devrait faire une vérification. Que ce soit au ministère de l'Environnement ou à l'ARC, il faut d'abord déterminer quels sont les projets qui sont conformes aux critères.

Le sénateur Neufeld : Je ne nie pas que cela devra se faire quelque part. Je veux seulement savoir si l'ARC ferait une deuxième vérification pour s'assurer qu'il s'agit bien de titres compensatoires.

Vous avez répondu à ma question. L'ARC reconnaîtrait la validité du processus d'approbation de cet autre ministère, qui aura déterminé ce qui, du point de vue juridique, constitue un titre compensatoire. Je comprends cela.

À moins que je me trompe, je crois que vous avez dit, au début de vos remarques, que le fisc voudra connaître le coût final. Je crois que ce sont les mots que vous avez employés. Dans son exposé, le sénateur Mitchell a évoqué le crédit d'impôt pour le conditionnement physique. Comment avez-vous déterminé le coût final de ce crédit? Ce coût a-t-il été établi d'avance? Vous avez dit devoir connaître le coût final avant de prendre une décision. Avez-vous établi le coût final du crédit d'impôt pour le conditionnement physique et comment l'avez-vous fait?

M. Keenan : En règle générale, au moment d'évaluer des propositions soumises au gouvernement ou de faire lui-même des propositions, le ministère procède à l'estimation des coûts de cette proposition. Dans le cas du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, je ne travaillais pas au ministère à ce moment-là. Je sais qu'on aurait pris connaissance des données publiques sur la participation des enfants à des activités sportives et à toutes les études publiques de Statistique Canada sur la question; ensuite, à la lumière de ces données, on aurait extrapolé la taille de la population, combien d'enfants participent à ce genre d'activités pour ensuite présenter une estimation du coût de ces activités et de ce que la famille moyenne y consacre.

Dans un deuxième temps, on aurait évalué les dépenses possibles et le nombre de contribuables en mesure de profiter de cet avantage fiscal et qui pourraient, dans ce cas, recevoir un crédit d'impôt non

tax credit, to come up with an estimated cost. Those costs would have been published in Budget 2007 when the child fitness tax credit was introduced. There is certainly in the tables there an estimate of the cost of the credit, and it is just an estimate. Ultimately, as tax data comes in that shows what the take-up of the credit is, then we would revert to what is the cost.

Each year the department produces a tax expenditure report that provides our ongoing estimates of what we think the cost of those credits are to the tax system.

Senator Neufeld: I appreciate that response. It is a guesstimate, because actually the government wanted more people to get their kids involved in sports, so that would have to be taken into account. I guess the ultimate cost said to me, there is a ceiling, but you are saying it is a ballpark figure, and I would assume that the same thing would happen with this kind of legislation. Once you design what is acceptable as offsets and those kinds of things, then you would make an estimate of the population and the number of people who could afford to invest, as Senator Mitchell said, \$500 a year. That information is probably available through Statistics Canada, too. You could come up with some estimate also of what this could actually cost.

Mr. Keenan: We would certainly do our best to provide an estimate. Certainly, in the case of the fitness credit, if you have a \$500 limit and say the credit will be on \$500, that could potentially provide up to \$75 in tax relief.

Without a limit, it is hard to know. It provides a different range of confidence in the estimate. We would need to know the parameters in order to provide our best estimate.

Senator Neufeld: I do not disagree with that.

The Chair: To follow along in that regard, Mr. Keenan, you would also have to make some estimate of how many people would take this up and it would probably take a while for people to learn about this, so the first year there would not be as many as there might be in the third or fourth year.

Mr. Keenan: Generally, we would look at existing data. If it is a completely new product, a new credit, and you are trying to provide an incentive for families to participate, it would be hard for me to speculate on how we might do the cost estimate, but we would make certain assumptions about take-up and that they would be at some point at point A, year one, and then potentially grow over time. As you gain more experience with the data, that would tell you ultimately.

The Chair: Were you involved with the most recent tax credit for the eligible volunteer firefighters that came into effect just recently?

Mr. Keenan: We did have involvement in that, yes.

remboursable, afin d'évaluer le coût de cette mesure. Ces coûts auraient figuré dans le Budget des dépenses 2007, au moment de l'instauration du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Il y a assurément dans les tableaux une estimation du coût de ce crédit d'impôt, qui n'est cependant qu'une estimation. Plus tard, on reviendrait au véritable coût au moment de disposer des données fiscales montrant le nombre de contribuables s'étant prévalus de ce crédit d'impôt.

Le ministère produit chaque année un rapport sur ces dépenses fiscales contenant l'estimation du coût de ces crédits pour le fisc.

Le sénateur Neufeld : Merci. J'imagine que c'est une estimation approximative, car le gouvernement voulait encourager les gens à faire participer leurs enfants à des activités sportives; il faut également en tenir compte. J'imaginerais que le coût qu'on a évoqué représentait un plafond, mais vous dites qu'il s'agit d'un montant approximatif; j'imagine qu'il en va de même pour ce projet de loi. Après avoir déterminé les compensations de carbone acceptable, vous estimeriez le nombre de personnes ayant les moyens d'assumer de telles dépenses, soit 500 \$ par année comme l'a indiqué le sénateur Mitchell. On peut probablement obtenir ces données auprès de Statistique Canada aussi. Vous pourriez alors estimer le coût réel de la mesure.

M. Keenan : Nous nous efforcerions de présenter une estimation. Évidemment, dans le cas du crédit pour la condition physique, si on fixe un plafond de 500 \$, cela pourrait représenter un crédit d'impôt maximal de 75 \$.

S'il n'y a aucune limite, il est difficile de le savoir. L'estimation serait assortie d'un intervalle de confiance mais il faudrait connaître les paramètres pour établir la meilleure estimation.

Le sénateur Neufeld : J'en conviens.

Le président : Toujours dans cette veine, monsieur Keenan, vous devez également évaluer le nombre de personnes qui se prévaudraient de cette mesure et comme il faudra un certain temps pour que la population soit informée de l'existence de ce crédit d'impôt, il pourrait y avoir moins de participants pendant la première année que pendant la troisième ou la quatrième.

M. Keenan : D'une façon générale, nous nous fondons sur des données existantes. S'il s'agit d'un produit tout à fait nouveau, d'un nouveau crédit d'impôt et qu'on veut inciter les familles à participer, il me serait difficile de savoir comment on procéderait pour en évaluer les coûts. Toutefois, nous ferions certaines hypothèses au sujet de la participation des contribuables au cours de la première année, et le montant croîtrait avec le temps. Au fur et à mesure qu'on aurait plus d'expérience avec ces données, on arriverait à mieux évaluer les coûts.

Le président : Avez-vous travaillé sur le récent crédit d'impôt pour les pompiers volontaires qui est entré en vigueur tout dernièrement?

M. Keenan : Oui, j'ai travaillé sur cela.

The Chair: That is just one of several non-refundable tax credits that appear after section 118 in the Income Tax Act. You have had a chance to look at the proposed legislation?

Mr. Keenan: Bill S-205?

The Chair: Yes.

Mr. Keenan: Yes.

The Chair: In your view, looking at Bill S-205, putting aside the costing issue that we have talked about and the government's ultimate decision as to whether or not the government feels this is a good policy decision — let us assume that to be the case, that the government has decided that Bill S-205 achieves what was intended and to create another non-refundable tax credit that would fit in here just after the Volunteer Firefighters Tax Credit.

Mr. Keenan: Technically, from a legislative drafting perspective? Is that your question? I am not one of our tax legislative drafters, but my understanding is that there is nothing technically wrong with the bill in the sense of whether it does what it suggests. It provides a non-refundable credit at an amount equal to a tax rate times a certain expenditure.

The Chair: That was my question. Your answer is that it does, subject to a government policy decision as to whether it should or should not be one of those non-refundable tax credits.

Mr. Keenan: I understand that the senator has amendments as well that would be required to reflect the changes in the Income Tax Act that have been made since it was introduced. I have not looked at those.

The Chair: Nor have we in detail, but we understand that all they do is move things along a little bit, because this was prepared before the Volunteer Firefighters Tax Credit came in, so it pushes things down the line a little bit. Another year has passed, so it is coming into force 2013 and onward as opposed to 2012, which we are already into. That is my understanding, in simplistic terms, but you are the policy people and we leave that to you. We just wanted to make sure that the legislation technically would achieve what is intended.

Mr. Keenan: You mentioned the coming-into-force date. That would be another consideration that you would want to factor in. Do you have the infrastructure in place? Are you able to administer the credit on a certain timeline?

I heard the senator mention that you could say a person who is living in province X could only claim the credit for a project in province X. Therefore, if a decision were made to limit the credit in that way, you would need to have eligible projects essentially available in provinces for all Canadians to participate in that kind of project. I think those are some of the details of the bill that are just not known right now.

Le président : Il s'agit d'un des nombreux crédits d'impôt non remboursable qui figure après l'article 118 dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Vous avez pu prendre connaissance du projet de loi?

M. Keenan : Le projet de loi S-205?

Le président : Oui.

M. Keenan : Oui.

Le président : À votre avis, si on oublie le coût des mesures proposées dans le projet de loi S-205 et le fait que c'est le gouvernement qui décidera en dernier ressort s'il s'agit d'une bonne politique gouvernementale, supposons que c'est le cas, et que le gouvernement a décidé que ce projet de loi permet d'atteindre l'objectif souhaité. Et qu'il crée un autre crédit d'impôt non remboursable qui serait inséré dans la loi, juste après le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires.

M. Keenan : Du point de vue de la forme, du point de vue de la rédaction législative? Est-ce là le sens de votre question? Je ne suis pas un des rédacteurs législatifs qui s'occupe des mesures fiscales, mais il n'y a que je sache aucun vice de forme dans ce projet de loi, puisqu'il fait ce qu'il est censé faire. Il prévoit un crédit d'impôt non remboursable dont le montant est équivalent au taux d'imposition multiplié par un déboursé donné.

Le président : C'était bien le sens de ma question. Vous estimez que ce projet de loi fera bien cela, si le gouvernement décide de l'ajouter aux autres crédits d'impôt non remboursables.

M. Keenan : Je crois comprendre que le sénateur propose également des amendements qui devraient tenir compte des modifications que l'on a apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu depuis son adoption. Je n'ai pas examiné ces modifications.

Le président : Nous ne les avons pas étudiées de manière approfondie non plus, mais il semble qu'elles ne font que faire avancer un peu les choses, car ce projet de loi a été rédigé avant l'instauration du crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, si bien qu'il repousse un peu plus loin les autres mesures. Une année s'est écoulée, et cet allègement fiscal entrera en vigueur en 2013 et non en 2012, puisque nous y sommes déjà. C'est ce que j'avais cru comprendre, en termes très simples, mais c'est vous qui vous occupez des politiques et nous nous en remettons à vous. Nous voulons simplement nous assurer que le projet de loi sous sa forme actuelle atteindra bien l'objectif souhaité.

M. Keenan : Vous avez mentionné la date d'entrée en vigueur. C'est un autre facteur dont il faudrait tenir compte. L'infrastructure est-elle déjà en place? Sera-t-on en mesure d'administrer ce crédit d'impôt dans les délais prévus?

J'ai entendu le sénateur mentionner qu'une personne qui habite la province X ne pourrait réclamer le crédit que pour un projet dans la même province. Par conséquent, si on décidait de limiter ainsi le crédit d'impôt, il faudrait qu'il y ait des projets admissibles dans toutes les provinces pour que tous les Canadiens puissent y participer. Voilà certains des aspects du projet de loi qui sont pour l'instant inconnus.

The Chair: Yes. One way to allow the government to consider this and all the policy issues and complications and costs would be to leave a discretionary or put out the coming into force for a while to allow for that to take place.

Mr. Keenan: I do not know about the former in terms of the cost. I think if you were setting a limit, that that would be in the legislation. It would be Parliament indicating what the value of the credit would be. I think extending the coming into force would then certainly allow for a number of the administrative details to be worked out.

Senator Mitchell: I want to thank Senator Neufeld for pursuing and clarifying that. It is an important issue.

If a cabinet minister, the Minister of the Environment, wanted to do this before they prepared a bill to present to the house, they could ask you to cost it for them, is that right? That is what you are suggesting they would do? I think you said they did. They would bring their proposal, you would price it, they would change it, and then they would finalize the bill and take it to the house and put it through this process. Is that right? You would be happy to give them that consultant —

Mr. Keenan: We generally work for our own minister. If that was an agreement that was worked out between the two ministers' offices, for example, we could do some work for other minister, but in essence we would.

Senator Mitchell: If I did it, it probably would not happen. If I came to you tomorrow and said, "Thanks, great idea, I have to price it," would you look this over and tell me what I need to do? Would you do that? No.

The point I am making is Senator Neufeld's point. The best I could hope for — and I would be over the top if I got this — is a government that said this is not a bad idea. We should do something with it. That would be more than good enough, but just for argument's sake right now the limit on the sports thing is \$500. Was it specified in the Income Tax Act and, if they decided it was so expensive and they wanted to change it to \$400 tomorrow, could they specify that in the Income Tax Act or could they do that by regulation?

Mr. Keenan: I think the legislation says there is a maximum credit that is \$500.

Senator Mitchell: They could lower it to \$400 though.

Mr. Keenan: You would amend the Income Tax Act.

Le président : Effectivement. Pour permettre au gouvernement de réfléchir à cela de même qu'à toutes les conséquences et répercussions de cette politique et des coûts afférents, on pourrait laisser la date d'entrée en vigueur du projet de loi à la discrétion du gouvernement ou bien prévoir un certain délai avant cette date.

M. Keenan : Une date d'entrée en vigueur discrétionnaire pourrait avoir des répercussions sur le coût. Si on fixe une limite, elle serait précisée dans la loi. Le Parlement indiquerait la valeur du crédit d'impôt. À mon avis, si on retardait l'entrée en vigueur du projet de loi, cela permettrait sans doute d'aplanir certains obstacles administratifs.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais remercier le sénateur Neufeld d'avoir demandé d'autres clarifications. C'est une question importante.

Si un membre du conseil des ministres, en l'occurrence le ministre de l'Environnement, voulait franchir cette étape avant de rédiger un projet de loi qu'il déposerait à la Chambre, il pourrait vous demander de chiffrer la mesure, n'est-ce pas? C'est ce que vous recommanderiez qu'il fasse? Je crois que c'est ce que vous avez dit. Il présenterait sa proposition, vous la chiffreriez, il la modifierait pour finalement peaufiner le projet de loi, le présenter à la Chambre et entamer le processus. J'ai bien compris le fonctionnement? Il vous ferait plaisir, en tant qu'expert-conseil...

M. Keenan : Nous travaillons en général pour notre propre ministre. Si une entente était conclue entre les bureaux des deux ministres, nous pourrions travailler pour l'autre ministre.

Le sénateur Mitchell : Mais si je vous présentais ma proposition, vous ne pourriez probablement pas travailler pour moi. Si j'allais vous voir demain pour vous dire : « Merci, c'est une excellente idée, j'aimerais la chiffrer », y jetteriez-vous un coup d'œil pour me dire ce que je dois faire? M'aideriez-vous? Non.

Je ne fais que réitérer l'argument du sénateur Neufeld. Le mieux que je pourrais obtenir, et je serais fou de joie si ça m'arrivait, c'est que le gouvernement me dise que ce n'est pas une mauvaise idée et qu'il faudrait la concrétiser. C'est presque inespéré, mais aux fins de notre discussion actuelle, rappelons-nous que le plafond du crédit d'impôt pour la condition physique est de 500 \$. Était-ce précisé dans la Loi de l'impôt sur le revenu? Par ailleurs, si le gouvernement déterminait que le montant est trop élevé et qu'il voulait le réduire à 400 \$ du jour au lendemain, pourrait-il l'indiquer dans la Loi de l'impôt sur le revenu ou pourrait-il faire le changement par voie de règlement?

M. Keenan : Je crois que la loi précise que le crédit maximum est fixé à 500 \$.

Le sénateur Mitchell : Cependant, le gouvernement pourrait le réduire à 400 \$.

M. Keenan : Il faudrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu.

Senator Mitchell: They could do it with regulation. There are all kinds of things in the Income Tax Act — limits and specificities — done by regulation, not by legislation. It would be impossible to run the income tax structure if everything had to be legislated as you are suggesting, would it not?

Mr. Keenan: If something is in the regulations it could be changed by regulation, but if it is in the act and it determines what the limits are, then it would have to be changed by —

Senator Mitchell: How do you get it in the regulations before you have an act? That is my point. I cannot get \$500 in the regs until I have an act that allows the minister to put whatever he wants in the regs. I cannot believe that there is no precedent where a bill like this has been open, given the minister lots of flexibility, the minister puts whatever he or she wants in the regs and your department has been fine with that.

Mr. Keenan: I am not certain about that.

Senator Mitchell: The other thing is about who is responsible for checking whose credentials. As another tax specific example, let us say there is a relatively obscure, small mutual fund licensed by the securities commission or whoever licensed these things. They are okay and because of that they get a tax status. I can invest in there, get my tax credit and they give me the tax receipt or whatever you get from the mutual fund company.

You do not go and phone the securities commission and say, “Do you mind if we walk in on that mutual fund and make sure their licences are all approved?” You accept the mutual fund’s approval. I think you were inferring that somehow this act had to establish the criteria of the effectiveness of these credits for you. However, you do not do that for a mutual fund. You just worry they are licensed and you make sure they are doing their tax receipting properly.

The Chair: Is that a question?

Senator Mitchell: Yes.

Mr. Keenan: I think in the case of mutual funds there are certain types of acceptable investments individuals can make in registered plans in their RRSP or tax-free savings account.

I am not 100 per cent certain on those rules, but generally we would say they have to be licensed with a province and so that is true. I think you would still want to have some way to say what acceptable projects are. You would defer to someone, whether it was a private sector body or a government agency. You would need to do that in some manner. Someone would have to make that determination.

Le sénateur Mitchell : Ça pourrait se faire par voie de règlement. La Loi de l’impôt sur le revenu comprend toutes sortes de mesures — des limites et des détails — établies par voie de règlement et non pas grâce à un texte de loi. Ne serait-il pas impossible de gérer le régime d’impôt sur le revenu si, comme vous le suggérez, tout devait passer par des textes de loi?

M. Keenan : Si une mesure est énoncée dans la réglementation, elle pourrait être modifiée par règlement; mais si elle se retrouve dans la loi et qu’elle détermine les plafonds, cette mesure devrait alors être modifiée par voie de...

Le sénateur Mitchell : Comment une mesure peut-elle se retrouver dans la réglementation avant d’être énoncée dans la loi? C’est ce que j’essaie de vous faire comprendre. Le crédit d’impôt de 500 \$ ne peut pas figurer dans la réglementation avant d’être énoncé dans une loi qui permet au ministre d’inclure tout ce qu’il veut dans la réglementation. Je trouve inconcevable qu’il n’y ait jamais eu auparavant de projets de loi aussi ouverts puisque le ministre a beaucoup de souplesse et peut inclure tout ce qu’il ou elle veut dans la réglementation. Votre ministère accepte cette réalité.

M. Keenan : Je ne suis pas certain que ça fonctionne ainsi.

Le sénateur Mitchell : J’ai aussi une question quant aux organismes responsables de vérifier le statut d’entité. Prenons un autre exemple du monde de la fiscalité, disons un petit fonds commun de placement assez peu connu autorisé par la Commission des valeurs mobilières ou tout autre organisme qui autorise ce genre de choses. Ce petit fonds commun de placement est légitime et a donc un statut fiscal. Je peux investir dans le fonds, obtenir mon crédit d’impôt et un reçu d’impôt ou tout autre document que la compagnie de fonds commun de placement délivre.

Vous ne téléphonez pas à la Commission des valeurs mobilières pour demander : « *Pouvons-nous aller voir la société de fonds mutuels pour nous assurer que leurs permis sont en règle?* » Vous ne mettez pas en doute les permis du fonds commun de placement. Je crois que vous avez laissé entendre que la loi doit déterminer pour vous les critères d’efficacité de ces crédits. Par contre ce n’est pas ce que vous faites pour un fonds commun de placement. Vous vous assurez simplement que ces fonds sont approuvés et que les reçus d’impôt sont correctement émis.

Le président : S’agit-il d’une question?

Le sénateur Mitchell : Oui.

M. Keenan : Je crois que, dans le cas des fonds communs de placement, les particuliers peuvent faire certains types d’investissements dans les régimes enregistrés de leurs REER ou de leurs comptes d’épargne libres d’impôt.

Je ne connais pas ces règles sur le bout de mes doigts, mais en général ces fonds doivent être autorisés auprès d’une province, et ce que vous dites est donc vrai. Je crois qu’il faudrait quand même avoir un moyen de déterminer quels projets sont admissibles. Il faudrait s’en remettre à quelqu’un, soit un organisme du secteur privé ou du gouvernement. Il faudrait, d’une façon ou d’une autre, faire cet examen. Quelqu’un devrait déterminer si un projet est admissible.

Senator Mitchell: Did you specify —

The Chair: Senator Mitchell we are getting close. Could you wrap it up?

Senator Mitchell: Thank you very much. I am really interested and I appreciate this. It has been fun for me.

The act regarding the \$500 for sports does not specify every sport, does it? It does not specify every type of hockey pad or dancing? It does not get down to that specificity. You would accept some general description of a sporting activity and skates would fall under hockey and that is okay. They did not specify hockey skates, so I do not have to specify —

Mr. Keenan: As a technical point, the fitness credit does not apply to the equipment, just to the activity itself. There was an expert panel that was struck to provide some criteria for the Children's Fitness Tax Credit and suggested some rules. The legislation says it has to be of a certain type of activity. There must be adult supervision and it has to be a certain length of time. Inside that framework, the Canada Revenue Agency issues guidance to providers and then to taxpayers to say you may claim this credit in respect of these types of activities. It is not it does not go and say the Ottawa Minor Hockey Association is on, check.

The Chair: Senator Mitchell, colleagues, thank you very much for good questions and helping us understand Bill S-205. Thank you for being here Ms. White and Mr. Keenan. We appreciate your help and insight into how a piece of legislation like this develops, which is different.

It became apparent through our questions that it is different when it is a private member's bill rather than government proposed legislation that has the backing of the executive. That is fine. We both are part of our system and it has been very helpful having you here. We thank you on behalf of the Standing Senate Committee on National Finance.

This concludes our meeting. I understand there may be a debate later on tonight that you may want to get to, so we will let you get to it.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Mitchell : Avez-vous précisé que...

Le président : Sénateur Mitchell, il ne nous reste plus beaucoup de temps. Pourriez-vous conclure?

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup. Ça m'intéresse énormément et je suis heureux d'avoir eu cette discussion. Je l'ai trouvée très stimulante.

La loi régissant le crédit d'impôt de 500 \$ pour la condition physique ne dresse pas la liste de tous les sports, n'est-ce pas? Elle ne précise pas tous les types de jambières de hockey ou tous les styles de danse? La loi n'est pas aussi précise. La description générale d'une activité sportive vous conviendrait et le fait que des patins se retrouvent dans la catégorie du hockey vous suffirait. La loi ne précise pas qu'il faut acheter des patins de hockey, alors je n'aurai pas à préciser...

M. Keenan : J'aimerais préciser un détail technique : le crédit d'impôt pour la condition physique ne s'applique pas à l'équipement sportif mais seulement à l'activité elle-même. On a créé un groupe d'experts pour établir certains critères pour le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, et ce groupe a proposé des règles. La loi précise le type d'activités admissibles. L'activité doit avoir une durée déterminée et doit être supervisée par un adulte. En vertu de ces balises, l'Agence du revenu du Canada communique des lignes directrices aux fournisseurs puis aux contribuables pour leur indiquer qu'ils peuvent demander le remboursement du crédit pour des types d'activités précis. Il ne s'agit pas de vérifier que l'Association de hockey mineur d'Ottawa se trouve sur la liste.

Le président : Cher sénateur Mitchell et chers collègues, je vous remercie pour vos questions pertinentes qui nous ont permis de mieux comprendre le projet de loi S-205. Madame White et monsieur Keenan, merci de vous être déplacés. Votre aide et vos explications sur le processus quelque peu différent que doit suivre un texte de loi comme celui dont nous sommes saisis nous ont été très utiles.

Nos questions ont mis en lumière que le processus d'un projet de loi d'initiative parlementaire est différent que celui que doit suivre un projet de loi émanant du gouvernement qui a l'appui de l'exécutif. Très bien. Le gouvernement et l'opposition travaillent tous deux au sein de notre système, et votre présence nous a été très utile. Nous vous remercions au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Voilà qui met fin à notre séance. Je crois que vous voudrez peut-être assister au débat de ce soir; nous vous libérons donc pour que vous puissiez vous y rendre.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, October 3, 2012

The Honourable Senator Grant Mitchell, sponsor of the bill.

Department of Finance Canada:

Sean Keenan, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

Suzanne White, Chief, Resources, Energy and Environment, Economic Development and Corporate Finance Branch.

TÉMOINS

Le mercredi 3 octobre 2012

L'honorable sénateur Grant Mitchell, parrain du projet de loi.

Ministère des Finances Canada :

Sean Keenan, directeur, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

Suzanne White, chef, Ressources, énergie et environnement, Direction du développement économique et finances intégrées.